

# Récession ?

*BAM abaisse son taux directeur  
à un niveau historique*

5,2% Contraction record de l'économie nationale depuis un quart de siècle



Page 13

Les dirigeants africains se félicitent de l'initiative Royale à l'endroit du continent



Pages 5-6

Vers la conclusion d'un accord de partenariat entre la Chambre des représentants et le HCP  
*Habib El Malki préside une réunion du bureau*



Page 3

Eric Cameron, militant associatif norvégien et président de l'ONG World Action for Refugees



*La responsabilité d'Alger dans les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf est imprescriptible*

Page 8

Majida Zahraoui  
*La réussite du déconfinement est totalement tributaire de la discipline de la population*



Entretien

Page 10

# Le calvaire de l'enfermement illégal

## Actualité



**L'**enfermement illégal des migrants en situation administrative irrégulière perdure encore. Tel est le cas aujourd'hui à Tarfaya qui compte une dizaine de candidats à la migration dont des femmes et des enfants qui ont été arrêtés et enfermés illégalement, il y a près de 75 jours, dans des locaux qui ne relèvent pas de l'administration pénitentiaire.

Selon l'AMDH-section Nador, les autorités justifient cet enfermement par le contexte de propagation du Covid-19 et les mesures prises dans le cadre de l'urgence sanitaire. Un argument qui ne tient pas debout puisque ces mêmes autorités refusent, selon l'ONG, la libération des personnes arrêtées même après la déclaration de Tarfaya comme faisant partie des villes de la zone 1. Les dernières informations qui en proviennent indiquent que 12 personnes en ont pris la fuite.

Le cas de ces migrants n'est pas isolé. D'autres personnes vivent le même calvaire à quelques kilomètres de ce site. Il s'agit de 50 migrants subsahariens mis aux arrêts depuis le 20 mars dernier et qui vivent dans des conditions d'hygiène et d'alimentation jugées par l'AMDH comme très difficiles.

« Nous n'avons jamais entendu parler de ces deux locaux d'enfermement. A notre connaissance, le seul local de ce genre qui existe au Sud du Maroc est situé à Laâyoune », nous a indiqué Omar Najji, vice-président de l'AMDH Nador. Et de poursuivre : « Cependant, quel qu'en soit le lieu, ces localités sont hors de tout contrôle judiciaire et elles

ne sont pas prévues pour ce genre d'opérations ». En effet, les modalités de fonctionnement et d'organisation de ces lieux n'ont pas encore été fixées par voie réglementaire comme le stipule l'article 34 de la loi n° 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières. Le même article édicte que tout migrant en séjour irrégulier ne peut être maintenu que s'il y a nécessité absolue et cela doit être motivé par une décision écrite et justifiée par l'administration, dans des locaux ne relevant pas

de l'administration pénitentiaire, pendant le temps strictement nécessaire à son départ. Ceci d'autant plus que le procureur du Roi doit en être immédiatement informé. Des dispositions qui sont souvent violées comme l'a constaté l'AMDH dans un rapport publié en mars dernier sur la situation des migrants et des réfugiés à Nador en 2019, qui a mis en relief la hausse du nombre des enfermements planifiés, illégaux et continus dans le temps d'un nombre important de migrants subsahariens en plusieurs lieux ouverts et aménagés par l'administration loin de tout contrôle judiciaire et sans texte juridique le permettant. Cet enfermement illégal est aussi « ségréatif » puisqu'il ne concerne que les migrants subsahariens appréhendés suite à des interpellations au faciès, alors que les autres migrants et réfugiés, qu'ils soient maghrébins, syriens, yéménites, bangladais ou autres sont toujours arrêtés sous contrôle judiciaire et enfermés dans des lieux relevant de l'administration pénitentiaire. En outre, l'AMDH estime que l'enfermement a évolué dans le sens suivant :

- Une extension spatiale à presque tout le Nord du Maroc : Nador, Tanger et Driouch.

- Une multiplication des lieux d'enfermement : on est passé de 0 à 3 puis actuellement à 6 sites.

- Les lieux d'enfermement sont utilisés durant toute l'année.

- Une extension à l'extérieur des commissariats et des sièges de la gendarmerie vers des lieux à caractère civil.

- Des durées d'enfermement de

plus en plus longues.

- Des conditions d'enfermement très difficiles.

- Des lieux d'enfermement, mais surtout des lieux de violation des libertés hors de tout cadre juridique dans des locaux qui ne relèvent pas de l'administration pénitentiaire et qui ne sont pas des locaux officiels de garde à vue. Aucune décision écrite et motivée n'est notifiée aux intéressés, conformément aux dispositions de la loi n°02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc.

- A ceci s'ajoute le confinement des migrants subsahariens qui ne sont autorisés à s'installer et circuler qu'au niveau de certaines forêts et aux alentours des campements de Nador. Leur installation dans des logements loués en ville et leur libre circulation sont interdites par les autorités qui procèdent à leur arrestation dès qu'ils quittent ces forêts qui constituent des lieux de survie.

- La durée d'arrestation varie de quelques jours à quelques semaines hors de toute procédure judiciaire.

- Les migrants arrêtés font l'objet de prise de photos et d'empreintes et sont auditionnés par les représentants de certaines ambassades de pays africains en attendant leur éloignement ou leur déportation.

- Ils subissent des violences et des traitements inhumains. Les malades et parfois les blessés ne sont pas transportés à l'hôpital. Ils vivent dans des conditions d'hygiène déplorables. Leurs téléphones sont saisis et ils ne reçoivent aucune visite des ONG ou des avocats.

Hassan Bentaleb



**A Tarfaya, plusieurs candidats à la migration sont détenus dans des locaux qui ne relèvent pas de l'administration pénitentiaire**

# Vers la conclusion d'un accord de partenariat entre la Chambre des représentants et le HCP

*Habib El Malki préside une réunion du bureau*



Le bureau de la Chambre des représentants a tenu mardi 16 juin une réunion présidée par Habib El Malki pour débattre de plusieurs questions relatives au contrôle de l'action gouvernementale, à la législation et à l'organisation des travaux de la Chambre.

Au début de cette réunion, le président et les membres du bureau ont présenté leurs félicitations à S.M le Roi Mohammed VI et au peuple marocain après la réussite de l'opération subie par le Souverain dimanche dernier.

Dans le cadre du débat concernant le contexte africain et la pandémie de Covid-19, ils ont loué l'initiative Royale à l'endroit des pays africains et les nobles efforts consentis en faveur de cette famille institutionnelle à laquelle appartient le Maroc qui cherche, sous l'impulsion du Souverain, à consolider sa coopération avec ces pays frères, à partager avec eux le fardeau de la lutte contre la pandémie qui frappe le monde et à fédérer les efforts communs pour en réduire l'impact.

Le président et les membres du bureau de la Chambre des représentants ont également salué l'inventivité de l'entreprise et de la main-d'œuvre marocaines qui ont pu réaliser des exploits dans un temps record tout en respectant les normes fixées par l'OMS.

S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, le bureau de la Chambre a fixé l'ordre du jour de la séance hebdomadaire des questions orales qui sera

consacrée aux secteurs des affaires étrangères, de la santé et de l'énergie et des mines. A cette occasion, il s'est félicité de l'approche adoptée qui a permis d'élargir le débat sur le sujet abordé.

Concernant le volet législatif, la réunion a évoqué les différentes initiatives des groupes et groupement parlementaires, y compris dans le secteur de la santé, à travers une proposition de loi relative à la création du Conseil national consultatif de la santé, que le bureau a transmise à la Commission des secteurs sociaux.

Les initiatives parlementaires ont porté également sur plusieurs propositions de loi. La première a trait à la suppression des majorations et des amendes au profit des régions, des préfectures, des provinces et des collectivités ; la deuxième concerne la fiscalité des collectivités territoriales et la troisième s'intéresse au régime fiscal des collectivités territoriales et leurs organes.

Le bureau de la Chambre a transmis toutes ces propositions de loi à la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville.

En ce qui concerne les projets de loi, le bureau a examiné et transmis à la Commission des secteurs productifs le projet de loi n°63.18 modifiant et complétant la loi relative à l'attribution à des agriculteurs de terres agricoles ou à vocation agricole faisant partie du domaine privé de l'Etat.

S'agissant du projet de loi de Finances

rectificative, le bureau a poursuivi le débat sur toutes les questions procédurales le concernant, et ce, par le biais d'approches participatives avec toutes les parties concernées.

Le président de la Chambre a présenté le cadre juridique et législatif ainsi que la trajectoire des cas similaires intervenus dans la vie parlementaire en général.

Au cours de cette réunion, il a été également convenu de la nécessité de réaliser un consensus pour la réussite de cette étape législative qui coïncide avec une période exceptionnelle.

Le débat sur l'action législative et le contrôle exercé par la Chambre des représentants a été l'occasion de tirer les leçons de cette étape et de son impact éventuel sur un ensemble de lois ainsi que sur le règlement intérieur de la Chambre des représentants. Concernant ce dernier chantier, le président et les membres du bureau ont souligné la nécessité de son lancement au cours de la prochaine phase des travaux de la Chambre.

Concernant la coopération avec les institutions et les centres de recherche et de documentation, le bureau de la Chambre a décidé de conclure un accord avec le HCP et le Centre national de documentation qui en relève, visant à préserver la mémoire parlementaire, à permettre au public d'accéder aux informations et à ce Centre de disposer de documents électroniques publiés par la Chambre des représentants.

## Décès de Si Abderrahmane El Youssoufi

*Les condoléances du Premier secrétaire du Parti socialiste français...*

Union socialiste des forces populaires  
Premier secrétaire  
Monsieur Driss Lachguar  
Ivry-sur-Seine, le 9 juin 2020

Cher camarade,  
C'est avec grande tristesse que j'apprenais, le 29 mai 2020, que s'éteignait à l'âge de 96 ans l'homme d'Etat et l'inlassable militant pour les libertés fondamentales Abderrahmane El Youssoufi. Au nom du Parti socialiste et en mon nom personnel, je tiens à adresser à ses proches, à toi-même, aux cadres et aux militants de l'USFP nos sincères condoléances.

Figure majeure de l'indépendance du Maroc, des mouvements de libération du Maghreb et de tous les combats pour les droits humains, le Parti socialiste a eu maintes fois l'occasion de le rencontrer depuis la création de l'USFP en 1975, dont il fut un des principaux co-fondateurs afin de rompre définitivement avec la démarche révolutionnaire et adopter la voie démocratique.

A la tête du parti à partir de 1992 et vice-président de l'Internationale socialiste, il était une personnalité unique qui inspira de nombreux activistes au-delà du Maghreb. Voix respectée dans le monde, il était aussi un ami cher des socialistes français. En tant que Premier ministre pendant plus de quatre années qui firent la jonction entre deux siècles, il fut l'homme d'Etat dont le Maroc avait besoin face aux difficultés sociales et économiques du pays. Il trouva alors chez le Premier ministre Lionel Jospin le soutien recherché pour l'aider à redresser le Maroc.

Cher camarade, nous pleurons aujourd'hui la disparition d'un internationaliste de grande stature, une figure intègre et fédératrice qui honore l'engagement politique. Puissent les valeurs humaines de fraternité, de justice et de progrès qui l'animaient, continuer à nous inspirer aussi dans la direction de nos partis respectifs.

Dans l'attente de te rencontrer, mes salutations fraternelles.

Olivier FAURE  
Premier secrétaire du Parti socialiste

*...Et de l'ambassadeur d'Espagne au Maroc*

M. Driss Lachguar  
Premier Secrétaire  
Union socialiste des forces populaires (USFP)  
9. Av. Al Araar – Hay Riad  
Rabat

Cher Monsieur le Premier Secrétaire et très cher ami,  
C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de l'ancien Premier ministre et leader de l'Union socialiste des forces populaires, Monsieur Abderrahmane El Youssoufi, un grand homme d'Etat, clé pour comprendre l'histoire contemporaine du Maroc et qui a dévoué sa vie à la modernisation politique, économique et sociale du Royaume du Maroc. J'ai eu l'honneur de pouvoir le connaître personnellement il y a à peine trois ans à l'occasion de la présentation de ses mémoires au Théâtre Mohammed V de Rabat, grand événement qui a compté avec la présence de son ami l'ancien Premier ministre de l'Espagne, Monsieur Felipe Gonzalez.

Dans ces moments de tristesse et de deuil, je tiens à vous faire parvenir en mon nom et en celui du personnel de l'ambassade de l'Espagne, l'expression de nos condoléances les plus profondes que je vous prie de bien vouloir transmettre à sa veuve et à toute sa famille.

Avec l'expression de mes condoléances les plus profondes, très amicalement à vous.

Ricarde Diez-Hochleitner  
Ambassadeur du Royaume d'Espagne au  
Royaume du Maroc

Saad Dine El Otmani devant la Chambre des conseillers

# Allègement du confinement dans les prochains jours



**L**a deuxième phase d'allègement du confinement sanitaire connaîtra un élargissement des mesures d'assouplissement, donnant le feu vert à l'ouverture d'activités économiques, sociales et culturelles supplémentaires, a affirmé, mardi à Rabat, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

En réponse à une question centrale lors de la séance mensuelle des questions de politique générale, tenue mardi à la Chambre des conseillers, il a souligné que cet élargissement des mesures d'allègement concernera aussi bien les provinces et préfectures de la zone «1» que celles de la zone «2», autorisant la reprise de davantage d'activités économiques, sociales et culturelles ainsi qu'une plus grande mobilité, voire permettre une reprise progressive du tourisme interne.

«Le lancement de cette deuxième phase sera annoncé après une évaluation préliminaire, qui aura lieu dans les deux prochains jours, et nous prendrons les décisions sur la base des résultats de cette évaluation», a précisé le chef du gouvernement.

Après cette deuxième phase, viendra une nouvelle étape plus avancée qui connaîtra, en fonction de l'évolution de la situation générale, l'introduction de nouvelles mesures d'assouplissement sur plusieurs niveaux, dont l'autorisation, à une échelle plus large, de l'utilisation des espaces publics ainsi que des regroupements dans certaines limites et des activités publiques sous certaines conditions, a-t-il ajouté.

Cette étape sera aussi marquée, sous réserve de l'évolution de la situation sur le plan international, par le coup d'envoi de mesures visant la reprise des mouvements du transport international et du tourisme

extérieur, a fait savoir Saad Dine El Otmani.

Il a rappelé l'annonce, le 10 juin, du mécanisme de transition progressive d'une phase à l'autre, à travers un suivi continu et une évaluation hebdomadaire. «Depuis ce jour, de nouvelles mesures ont été prises presque quotidiennement et annoncées par les secteurs gouvernementaux, allant toutes dans le sens de l'application de l'allègement

et la préparation du terrain pour davantage de mesures d'assouplissement», a-t-il dit.

Le gouvernement a décidé la semaine dernière de procéder à l'allègement des mesures de confinement sanitaire, tout en prolongeant l'état d'urgence sanitaire, et ce en réponse aux attentes des citoyens et en harmonie avec les propositions formulées par les différents acteurs nationaux dans le cadre de l'initiative de consultation lancée par le gouvernement.

Cette décision a pris aussi en considération le développement de la situation épidémiologique et l'examen des risques liés au maintien des restrictions du confinement sanitaire, en comparaison avec les risques qu'induirait l'allègement de ces mesures, a expliqué le chef du gouvernement.

Le prolongement de l'état d'urgence sanitaire a été dicté par plusieurs considérations, notamment la nécessité, à ce jour, d'avoir un cadre juridique permettant une intervention rapide pour faire face aux répercussions négatives de cette pandémie, le virus étant encore présent dans notre pays et des foyers de contamination se révélant de temps à autre, a-t-il poursuivi.

L'allègement du confinement sanitaire, qui se déroule selon la méthodologie adoptée, s'explique par le fait que la plupart des objectifs du confinement ont été atteints, que ce soit le contrôle de la situation épidémiologique ou encore la réduction de la propagation du virus et de son intensité, sans oublier la capacité du système de santé à suivre la situation épidémiologique, a-t-il noté.

Cet allègement est aussi le fruit de l'avancée enregistrée dans la réalisation des engagements, à savoir le renforcement du système de santé, l'augmentation de la capacité à effectuer les tests de dépistage et à

assurer le suivi des cas, ainsi que la mise en place de guides pour la reprise des activités professionnelles et économiques, a déclaré Saad Dine El Otmani.

L'allègement vient, en outre, répondre à la nécessité de relancer le cycle économique durement touché par la pandémie, et de permettre aux citoyens de retrouver leur vie sociale normale, a-t-il encore ajouté.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a précisé que la méthodologie adoptée est basée sur l'application progressive des mesures d'allègement du confinement sanitaire, en passant par des étapes successives sur la base d'un suivi et d'une évaluation continue.

Elle prend également en considération la dimension territoriale, en classant les provinces et préfectures en deux zones selon des critères objectifs, de même qu'elle maintient les mesures de précaution collectives et individuelles, a-t-il souligné, appelant à continuer à faire preuve de prudence en toute circonstance, afin de pouvoir sortir du confinement dans les prochaines semaines de manière sûre et progressive.

Si les mesures préventives prise par le Royaume ont permis de contenir l'épidémie et de préserver la santé des citoyens, elles sont aussi de nature à renforcer la sécurité sanitaire, devenue une condition primordiale pour rétablir la confiance dans l'économie et les entreprises et relancer l'activité économique, a-t-il estimé.

Cette expérience, menée selon la méthodologie précitée, constitue une expérience purement marocaine, qui n'a été calquée sur aucune stratégie étrangère, a assuré Saad Dine El Otmani, relevant la confiance placée en les institutions nationales et les experts marocains.



**Le lancement de cette deuxième phase sera annoncé après une évaluation préliminaire**

## Le président guinéen Alpha Condé

# Nos relations avec le Maroc sont très importantes

Le président de la République de Guinée, Alpha Condé, a salué l'intérêt qu'accorde S.M le Roi Mohammed VI à la Guinée et à l'Afrique en général, suite à l'arrivée lundi de l'aide médicale envoyée, sur Hautes instructions Royales, à plusieurs pays africains frères pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, il a tenu à exprimer son "grand respect" et sa "grande admiration" pour S.M le Roi Mohammed VI, soulignant que les relations avec le Maroc sont "très importantes".

"Je me suis battu pour que le Royaume réintègre à l'unanimité l'UA et j'ai tout de suite accepté d'ouvrir un consulat au Maroc", a-t-il dit dans ce sens.

Le président guinéen a également rappelé l'aide qu'a apportée le Maroc à son pays, dans le domaine de l'agriculture, en l'occurrence la décision du Royaume de faire don à la Guinée de 20.000 tonnes d'engrais sur les 100.000 qui seront produits en faveur de ce pays, se réjouissant que le Maroc avait gardé ses frontières ouvertes, au temps de l'Ebola, permettant

ainsi à des hommes d'affaires guinéens d'y faire le déplacement pour tenir une réunion.

De son côté, le ministre guinéen des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, Mamadi Touré, a rappelé le soutien "inestimable" et la solidarité "agissante", manifestés par le Royaume du Maroc durant la dure épreuve de l'épidémie de l'Ebola.

Il a souligné, dans une déclaration à la presse, que S.M le Roi Mohammed VI vient encore une fois "gratifier le peuple de Guinée d'un important don de produits et d'équipements, destiné à appuyer les efforts engagés par notre pays dans la lutte contre le Covid-19".

Il a précisé que cette assistance "désintéressée" porte sur 5.000 masques, 60.000 visières, 40.000 charlottes, 4.000 blouses, 2.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 5.000 boîtes de chloroquine et 1.000 boîtes d'Azithromycine, saluant l'aspect le plus "noble" et le plus "notable" consistant en la fabrication sur place au Maroc de ses produits et de ses équipements et leur conformité aux normes de l'OMS.

Il a, ensuite, exprimé à S.M le Roi Mohammed VI la profonde



gratitude du président de la République Alpha Condé pour ce "généreux" don qui vient à point nommé contribuer à la consolidation des "excellentes" et "traditionnelles" relations d'amitié, de coopération et de solidarité unissant les deux pays.

"Ce don est une réponse africaine aux défis africains et un acte fort de solidarité du Royaume du Maroc en faveur du peuple guinéen", s'est-il félicité.

"Vive la coopération guinéo-

marocaine !", a-t-il poursuivi. Le ministre guinéen a, par ailleurs, mis en avant la guerre engagée contre ce fléau, saluant les mesures vigoureuses prises par la Guinée sous l'égide du président de la République Alpha Condé, en vue d'éradiquer cette pandémie, la dernière étant le plan de riposte dénommé "Stop Covid-19 en 60 jours", lancé le 8 juin 2020.

Pour sa part, le président de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains -Section de Gui-

née-, Abdelkarim Joubati, a tenu à remercier S.M le Roi Mohammed VI pour les aides médicales que le Souverain a accordées à plusieurs pays africains, dont la Guinée.

Il a salué, au nom des membres de cette fondation, les efforts du Maroc pour apporter de l'aide au peuple guinéen, dans un esprit de coopération, de fraternité et d'amitié entre les membres de cette fondation, les deux peuples, ainsi que l'Afrique entière.

## Marie Tumba Nzeza, ministre d'Etat et ministre des Affaires étrangères de la RDC

# Nous sommes particulièrement touchés



La République démocratique du Congo (RDC) s'est dite, par la voix de sa ministre en charge des Af-

aires étrangères, "particulièrement touchée" dans "ces moments très difficiles" qu'elle traverse, en réceptionnant, mardi à

Kinshasa, une aide envoyée par le Maroc dans le cadre d'un ensemble d'aides médicales accordées, sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, à plusieurs pays africains frères.

"Nous exprimons toute notre gratitude envers le Maroc. Je le dis non pas en mon nom personnel, mais au nom de ceux qui sont à la tête du pays", en l'occurrence le président de la République Félix Tshisekedi et le premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a affirmé la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza.

"Nous sommes particulièrement touchés de voir qu'un pays africain, comme le Maroc, se soit souvenu de nous et ne nous a pas oubliés dans ces moments très difficiles que traverse la RDC", a-t-elle ajouté à la MAP.

Malgré le contexte délicat auquel sont confrontés presque tous les pays du monde à cause de la pandémie de Covid-19, le Royaume du Maroc "a quand même pensé qu'il devait partager avec nous, nous venir en aide. Et c'est vraiment extraordi-

naire ! Nous le remercions", a-t-elle ajouté.

"Nous remercions particulièrement S.M le Roi pour ce geste vraiment louable et nous espérons que notre collaboration va continuer de plus belle", a indiqué la ministre congolaise, notant que ce geste généreux "touche au cœur et déclenche beaucoup de bonnes choses".

L'aide, qui vient accompagner les efforts déployés par la RDC dans sa lutte contre l'épidémie de coronavirus, est composée notamment de masques de protection, de visières, de charlottes, de blouses, de gel hydroalcoolique, ainsi que de lots de chloroquine et d'Azithromycine.

Les équipements et produits composant l'aide marocaine ont été réceptionnés, à leur arrivée à l'aéroport de Kinshasa, par le ministre de la Recherche scientifique José Mpanda Kabangu, en présence de la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de santé et coordonnateur de la Task force, Roger Kamba, et de l'ambassadeur du Maroc en RD Congo, Rachid Agassim.

## Chérif Mahamat Zene, ministre tchadien des A.E, de l'Intégration africaine, de la Coopération internationale et de la Diaspora

# Un précieux et prompt appui



**L**e ministre tchadien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Coopération internationale et de la Diaspora, Chérif Mahamat Zene, a exprimé ses vifs remerciements pour l'aide médicale marocaine destinée au Tchad, dans le cadre des aides accordées, sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, à plusieurs pays africains frères pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus.

«Je tiens à adresser, au nom du gouvernement, nos sincères remerciements au Royaume du Maroc pour le précieux et prompt appui en matériel médical et médicaments de lutte contre Covid-19, accordé et livré ce jour (15 juin) en début de soirée», a écrit le chef de la diplomatie tchadienne dans un tweet.

L'aide médicale marocaine a été réceptionnée lundi soir à N'Djamena lors d'une cérémonie en présence notamment du conseiller du président de la République en charge de l'Enseignement et la Recherche scientifique, Houssein Massar, du ministre de la Santé, Mahmoud Youssouf Khayal et de l'ambassadeur du Royaume à N'Djamena, Abdellatif Erroja.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative lancée par Sa Majesté le Roi le 13 avril 2020, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action destinée aux pays africains frères, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques et visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner leurs efforts dans les différentes phases de gestion de la pandémie.

## L'aide médicale marocaine débarquée au Congo

**L**e Maroc a fait, le 16 juin à Brazzaville, un don de produits et d'équipements de protection contre le Covid-19 à la République du Congo.

Ce lot de produits et d'équipements a été réceptionné par le ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat, Florent Ntsiba, en présence du chef de la diplomatie congolaise, Jean-Claude Gakosso, du ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, et du chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume en République du Congo, Abdellatif Seddafi.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative lancée par Sa Majesté le Roi, le 13 avril dernier, en tant que démarche pragmatique et orientée vers l'action destinée aux pays africains frères.

Cette donation, a-t-on appris, va dans le sens d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques. Elle vise à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Les produits et équipements de protection composant cette aide médicale sont fabriqués au Maroc par des entreprises marocaines et ils sont conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé, a-t-on souligné.

La réception de cette aide marocaine s'est déroulée en présence du président et des membres de l'Association des anciens étudiants congolais du Royaume du Maroc, ainsi que d'autres acteurs associatifs qui ont rendu hommage, à travers leurs banderoles, à Sa Majesté le Roi.

## Des représentants permanents africains auprès d'ONU environnement et ONU Habitat louent l'initiative Royale

# Un geste hautement symbolique envers l'Afrique

**P**lusieurs diplomates africains représentants permanents de leurs pays respectifs auprès d'ONU environnement et ONU Habitat ont salué le "geste hautement symbolique" manifesté à travers l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI d'accorder des aides médicales afin d'accompagner les pays africains frères dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Ces diplomates accrédités dans la capitale kényane ont aussi exprimé, dans des réactions parvenues à l'ambassade du Royaume à Nairobi, leurs remerciements et gratitude à S.M le Roi pour "cette grande initiative" et ce geste de solidarité envers les pays africains.

"C'est une grande initiative Royale", écrit le consul général du Cameroun au Kenya, Vivian Nain Kuma.

Pour sa part, l'ambassadrice du Burkina Faso à Nairobi, Madina Ganou Diaby, a exprimé ses vifs remerciements au Royaume du Maroc pour sa solidarité.



"Merci au Royaume du Maroc pour sa solidarité", souligne la diplomate burkinabaise. "Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à S.M

le Roi pour ce don inestimable", écrit, quant à lui, le chef de la mission diplomatique du Malawi à Nairobi, Agina Mussa.

# L'examen du baccalauréat au menu du Conseil de gouvernement

*Les préparatifs pour l'organisation des épreuves vont bon train à travers les régions*

Un Conseil de gouvernement se tiendra aujourd'hui à partir de 10h30 sous la présidence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, indique mardi un communiqué relayé par l'agence MAP.

Le Conseil suivra au début de ses travaux un exposé du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement sur l'organisation des épreuves du baccalauréat de la session 2020 dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire, précise le communiqué.

Le Conseil examinera par la suite deux projets de décret, a ajouté la même source, faisant savoir que le premier modifie et complète le décret définissant les conditions et modalités de versement des bourses aux étudiants et les conditions et modalités de placement des fonds dédiés à ces bourses à la disposition de l'Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles.

Le deuxième projet de décret modifie et complète le décret instituant, pour le compte du ministère des Travaux publics, de la Formation professionnelle et de la Formation des cadres, un système de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et travaux publics, a conclu le département du chef du gouvernement.

## Réunion de coordination à Ouarzazate

Toujours à propos du bac, une réunion de coordination axée sur les mesures relatives aux examens du baccalauréat a été tenue récemment au siège de la province d'Ouarzazate avec la participation des différents acteurs concernés par cette échéance.

Cette réunion a été présidée par le gou-



verneur de la province d'Ouarzazate, Abderrazak Al Mansouri, en présence des chefs des services sécuritaires au niveau provincial, des présidents du Conseil provincial et des communes territoriales relevant de la province, du doyen de la Faculté polydisciplinaire d'Ouarzazate, ainsi que des délégués provinciaux de la santé et de la jeunesse et sports.

Selon un communiqué de la Direction provinciale de l'éducation nationale, cette réunion s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la session 2020 du baccalauréat.

Intervenant à cette occasion, Abderrazak Al Mansouri a souligné les efforts déployés par la Direction provinciale de l'éducation nationale et ses cadres pédagogiques et administratifs pour préparer les examens du baccalauréat, mettant en exergue l'importance de cette échéance na-

tionale qui aura lieu dans une conjoncture exceptionnelle.

Il a mis l'accent sur la nécessité de la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants pour préparer les conditions sécuritaires, sanitaires et logistiques nécessaires pour la réussite de cette échéance.

Le gouverneur a appelé à la mise en place d'une cellule provinciale qui sera chargée du suivi et de la coordination des actions des comités créés au niveau des communes sous la supervision des agents d'autorité, dans le but de mettre en œuvre les décisions prises concernant les centres des examens.

Pour sa part, le directeur provincial de l'éducation nationale à Ouarzazate, Youssef Bourass, a passé en revue les différentes mesures prises au niveau provincial pour assurer la réussite des examens du baccalauréat, notamment celles ayant pour objectif d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Il a précisé que la Direction provinciale a adopté des mesures dans ce sens, notamment la mise à la disposition des acteurs concernés des gels hydroalcooliques, des masques de protection et des produits d'hygiène, la nécessité du respect de la distanciation sociale, ainsi que la désinfection des véhicules de transport scolaire, des internats, des centres des examens et des voitures qui transporteront les copies des examens de l'AREF de Drâa-Tafilalet vers la Direction provinciale.

Le directeur du centre provincial des examens, Omar Rahali, a présenté un exposé sur plusieurs données relatives aux examens du baccalauréat liées, entre autres, à la préparation des listes des candidats et aux ressources humaines et matérielles mobilisées pour cette échéance nationale.

## Partenariat entre l'USMBA et l'AREF

A signaler dans ce même cadre que l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Fès-Meknès et l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès viennent de signer une convention de partenariat pour réussir les épreuves du baccalauréat, prévues exceptionnellement en juillet prochain.

Aux termes de cette convention, l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah met ses structures et ses établissements à la disposition de l'AREF de Fès-Meknès et ce, dans le cadre de "l'unification des efforts pour le bon déroulement des examens du baccalauréat", indique l'université dans un communiqué.

La convention a été signée dernièrement par le directeur de l'AREF de Fès-Meknès Mohcine Zouak et le président de l'USMBA, Redouane Mrabet.

Selon l'AREF de Fès-Meknès (AREF-FM), treize salles couvertes et des amphithéâtres des universités seront mobilisés pour organiser les épreuves du baccalauréat au titre de l'année actuelle, exceptionnellement prévues au mois de juillet prochain en raison de la pandémie de Covid-19.

Cette initiative fait partie d'une série de mesures d'accompagnement prises par l'académie aux niveaux de la gestion et de la logistique et sur le plan éducatif pour garantir le bon déroulement de ces épreuves, avait indiqué, à la MAP, le directeur de l'AREF-FM.

Ces mesures, a-t-il détaillé, prévoient un nombre de dix élèves par classe, le port obligatoire des masques par les élèves, les enseignants et les cadres administratifs durant toute la période des examens et la désinfection deux fois par jour des centres des examens et des lieux de passage.

## Quid du bac ?

La session ordinaire de l'examen national unifié du baccalauréat 2020 se déroulera en deux pôles, les 3 et 4 juillet pour la littérature et l'enseignement originel et du 6 au 8 juillet pour les sciences-techniques et le bac professionnel, avait annoncé le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement Saaid Amzazi.

Les sujets des examens devront se limiter aux cours dispensés en présentiel avant la suspension des études, dans un souci de respect du principe d'égalité des chances.

La session de rattrapage aura lieu du 22 au 24 juillet pour toutes les branches confondues, tandis que les résultats finaux seront annoncés au plus tard le 29 juillet 2020.

Pour ce qui de l'examen régional unifié de la première année du baccalauréat, il est prévu les 4 et 5 septembre 2020, a-t-il précisé, relevant que les sujets des examens se baseront sur les cours dispensés en présentiel jusqu'à la date de la suspension des cours.

S'agissant des autres niveaux scolaires, Saaid Amzazi a indiqué que seules les notes des contrôles organisés jusqu'au 14 mars dernier seront prises en compte, ainsi que les notes des examens locaux pour la 6ème année du primaire et la 3ème année du collège.

**Eric Cameron, militant associatif norvégien et président de l'ONG World Action for Refugees**

## *La responsabilité d'Alger dans les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf est imprescriptible*



**L**e militant associatif norvégien Eric Cameron, président de l'ONG World Action for Refugees, a souligné la responsabilité imprescriptible de l'Algérie dans la situation humanitaire dans les camps de Tindouf dans le cadre de sa participation au

Sahara Debate, une émission citoyenne diffusée sur les réseaux sociaux.

Dans un exposé qui se voulait factuel et objectif, il a souligné que l'Algérie a délégué au Polisario l'autorité sur une partie de son territoire en violation de la Convention sur le statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi que de toutes les conclusions du Comité exécutif du Haut-commissariat aux réfugiés.

Cette situation exceptionnelle au regard du droit international humanitaire permet au Polisario de se livrer à des violations systématiques des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf pour étouffer toute contestation de sa légitimité.

Ainsi, détention arbitraire, enlèvements et tortures s'abattent sans relâche sur la population civile, avec la complicité active de l'Algérie. En effet, a relevé l'expert norvégien, "la responsabilité morale, légale, et pénale de l'Algérie est pleinement engagée s'agissant des violations commises sur son territoire, dans les camps de Tindouf", le pays hôte étant détenteur d'obligations spécifiques de prévenir, d'enquêter, et de réprimer les violations des droits des personnes sur son territoire, tout en leur assurant des voies de recours.

Pour rappel, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a exprimé en 2018 "ses préoccupations quant à la dévolution de facto des pouvoirs de l'Algérie, notamment juridictionnels, au Polisario". Poursuivant son analyse de la situation humanitaire dans les camps de

Tindouf, Eric Cameron a mis en exergue, rapports à l'appui, le détournement de l'aide humanitaire destinée à la population civile par l'Algérie et le Polisario, des agissements que le Haut-commissariat aux réfugiés et le Programme alimentaire mondial ont dénoncés à la suite d'une mission d'inspection conjointe menée en 2005.

L'expert norvégien a souligné que les deux agences onusiennes ont mené cette mission à l'instigation de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), qui avait décidé en 2003 de réduire de moitié l'aide humanitaire octroyée aux populations des camps de Tindouf, après avoir constaté des pratiques de détournement dans les camps. En 2007, c'est au tour de l'Office européen de lutte anti-fraude de s'inquiéter du détournement des aides humanitaires par les responsables algériens et du Polisario.

Depuis, le détournement continue avec la même cadence, au détriment de la santé des populations civiles des camps de Tindouf. Pas plus tard que le 9 juin 2020, l'ONG Lumière et Justice a adressé un appel à l'Union européenne pour qu'elle mette fin à l'enrichissement illicite des responsables du Polisario à travers le détournement des aides humanitaires. L'ONG a souligné qu'en raison de la revente de la majorité des aides humanitaires dans certains Etats voisins, un phénomène désormais bien documenté, la faim et la soif guettent les habitants

des camps de Tindouf.

Selon Eric Cameron, le détournement systématique et en toute impunité des aides humanitaires n'est rendu possible que par le refus obstiné de l'Algérie de permettre un recensement des populations des camps de Tindouf, en défiance de toutes les résolutions adoptées depuis 2011 par le Conseil de sécurité.

Pourtant, a-t-il souligné, le recensement est un mécanisme fondamental de protection et une obligation statutaire de l'UNHCR.

Il a rappelé dans ce cadre que le Parlement européen a dénoncé, dans une résolution adoptée le 29 avril 2015, l'absence de recensement des populations des camps de Tindouf plus de trente ans après leur arrivée en Algérie, notant qu'il s'agit d'une situation anormale et unique dans l'Histoire de l'UNHCR.


L'expert norvégien a fait part de son inquiétude quant au sort de cette population privée de protection dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'Algérie ayant délégué la gestion de la situation sanitaire dans les camps de Tindouf au Polisario, un groupe armé qui n'a ni l'autorité légale ni la capacité technique de protéger la population contre cette maladie.

Eric Cameron intervenait dans le cadre du Sahara Debate, une émission citoyenne qui se veut une plateforme ouverte et démocratique pour jeter des éclairages sereins sur la question du Sahara marocain.



**Détention arbitraire, enlèvements et tortures s'abattent sans relâche sur la population civile avec la complicité active de l'Algérie**





Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



Majida Zahraoui, professeur de médecine interne, pathologies infectieuses et médecine tropicale

## *La réussite du déconfinement est totalement tributaire de la discipline de la population*

Après l'amorçage du déconfinement, le Royaume a entamé une première étape cruciale et sensible de ce processus qui peut prendre plusieurs semaines et diverses tournures. Pour comprendre les différentes phases de cet assouplissement des restrictions, la MAP a approché Majida Zahraoui, professeur de médecine interne, pathologies infectieuses et médecine tropicale et présidente du Collège des internistes du Maroc, pour présenter son point de vue :



**Quels sont les critères sanitaires et scientifiques adoptés pour établir cette classification de zone I et zone II ?**

Cette sectorisation en zones I et II est le fruit d'une réflexion basée sur l'analyse de l'expérience des pays qui nous ont déjà précédés, en particulier les pays asiatiques (...). C'est aussi le résultat de spéculations de modélisations mathématiques qui ont été prises en compte. Cette sectorisation est l'œuvre conjuguée de plusieurs secteurs et ministères.

Vers fin juillet, on aura 25.000 cas positifs de plus dans le pire scénario et auxquels il faut ajouter les cas déjà diagnostiqués. À partir de là, la décision de sectoriser en zones va dépendre du taux de reproduction dans la région, le fameux  $R_0$  qui doit être inférieur à 0,7, du nombre des cas actifs par 100.000 habitants par semaine (il doit être à moins de 5 cas actifs pour 100.000 habitants).

Cela dépend également du taux de létalité de la région qui

doit être inférieur de 3,6% et il faut tenir compte de la capacité minimale en réanimation dans la région mais également d'un certain nombre d'autres critères dont l'adaptation du système de santé.

Le Maroc s'est basé sur la modélisation mais il escompte avoir à peu près 1.975.000 tests d'ici fin juillet. Toutefois, s'il y a lieu, on pourra reconfiner selon une stratégie sectorielle, comme c'est le cas actuellement dans d'autres pays.

**En tant que spécialiste des maladies infectieuses, comment réussir la levée du confinement ?**

Au plan sanitaire, la réussite du déconfinement est totalement tributaire de la discipline de la population. Il faut absolument se tenir aux gestes barrières et mesures de protection.

La grande question qui se pose est si les citoyens vont s'y tenir.

Des comportements irresponsables ont été constatés comme ne pas porter de masques ainsi que des réunions de groupe.

Même en période de confinement, ces réunions ont fini en clusters familiaux ou professionnels. On connaît relativement bien la cinétique du virus dans notre pays. Il faut que les gens respectent les gestes barrières pour que la population générale s'immunise.

Cependant, il faut faire attention à un déconfinement anarchique : si on déconfiner, il faut que l'on soit capable de tester, tracer et traiter. Le Maroc a veillé à ce que tous les citoyens testés positifs disposent d'une prise en charge en milieu hospitalier.

**Risque-t-on de revenir en arrière ? Le virus pourra-t-il être plus virulent ?**

On ne sait pas s'il y aura une deuxième vague, mais il faut éventuellement s'y préparer. On ne va pas attendre pour qu'elle survienne pour se remobiliser, il faudrait être prêt à toutes les éventualités et aux scénarios les plus sombres.

Plusieurs hypothèses sont possibles dont celle que le virus pourrait ne jamais disparaître. Dès que ce virus s'est réparti de

façon étendue au sein de la population, la virulence baisse parce que l'objectif d'un virus, c'est avant tout de survivre et non pas de décimer la population.

**Comment renforcer la rigueur du Royaume face au Covid-19 ?**

Jusqu'à présent les mesures entreprises par le Maroc ont été exemplaires et c'est le citoyen qui va aider à respecter les gestes barrières et le traçage qui n'est pas accepté par tout le monde.

L'objectif est de pouvoir répertorier les personnes qui sont éventuellement des cas possibles et pouvoir les dépister pour les traiter.

**À votre avis, quelles leçons doit-on tirer de cette pandémie ?**

Plusieurs leçons sont à tirer de cette situation pandémique, notamment garder les réflexes de protection et préserver ce changement de comportement en matière d'hygiène.

Le Maroc a vite pris ses décisions en matière de lutte anti-Covid-19 et tranché sans la moindre tergiversation.



## L'OMS salue une percée de la recherche dans le traitement des malades gravement atteints par le Covid-19



Des chercheurs britanniques ont annoncé mardi avoir fait "une avancée majeure" dans le traitement des malades gravement atteints par le Covid-19, au moment où la Chine fait face à une inquiétante flambée de la maladie à Pékin.

Les responsables de l'essai clinique britannique Recovery ont découvert qu'un médicament de la famille des stéroïdes, le dexaméthasone, réduisait d'un tiers la mortalité chez les malades les plus gravement atteints.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a salué une "percée scientifique". "C'est le premier traitement avéré qui réduit la mortalité chez les patients atteints par le Covid-19 sous assistance d'oxygène ou de respirateur", a commenté le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Ce médicament est déjà utilisé dans de nombreuses indications pour son effet anti-inflammatoire puissant.

Au même moment, en Chine, la situation épidémique à Pékin était jugée "extrêmement grave" par les autorités, faisant craindre la possibilité d'une nouvelle vague de contaminations.

Plus d'une centaine de personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière dans la mégapole de 21 millions d'habitants, engagée dans "une course contre la montre" contre le virus, a déclaré le porte-parole de la mairie, Xu Hejian.

Ce rebond du nombre d'infections, centré autour du marché géant de Xinfadi, dans le sud de la capitale, a poussé les autorités à décréter mardi la fermeture de toutes les écoles et universités de Pékin.

La mairie a exhorté les habitants à éviter les voyages "non essentiels" et a interdit aux résidents des zones touchées de quitter la capitale.

"Toute personne qui doit vraiment quitter Pékin devra fournir un certificat attestant d'un test négatif réalisé lors des sept derniers jours", a indiqué Chen Bei, la secrétaire générale adjointe de la mairie.

Le Covid-19 a fait son apparition fin 2019 en Chine, à Wuhan dans le centre du pays, avant de gagner toute la planète.

Au moins 8.090.290 cas d'infection, parmi lesquels 438.250 décès, ont été comptabilisés au total, notamment en Europe, continent le plus touché avec plus de 2,4 millions de cas (188.349 morts) et aux Etats-Unis, qui comptent le plus grand nombre de cas diagnostiqués (plus de 2,1 millions) et de décès (116.567), selon un comptage réalisé mardi à 19h00 GMT par l'AFP à partir de sources officielles.

Sur le Vieux Continent, la progression de la maladie est désormais sous contrôle, estiment les gouvernements, qui ont rouvert lundi les frontières avec leurs voisins.

L'Espagne attend le 21 juin pour ouvrir ses frontières avec les pays de l'UE, sauf le Portugal. Mais elle accueille depuis lundi ses premiers voyageurs allemands depuis des mois sur l'île des Baléares, dans le cadre d'un projet pilote.

De l'autre côté de l'Atlantique, la pandémie continue de faire rage en Amérique latine et aux Caraïbes, qui ont dépassé les 80.000 décès.

La moitié sont recensés au Brésil qui, avec 45.241 morts (dont 1.282 mardi) est le

deuxième pays le plus endeuillé.

Au Chili, l'"état d'exception constitutionnel pour catastrophe" a été prolongé de trois mois pour freiner l'épidémie, tandis que l'Equateur a prolongé de 60 jours, jusqu'au 13 août, l'état d'urgence.

Et le Pérou a enregistré plus de 7.000 décès dus au coronavirus, pour 237.000 infections après trois mois de confinement. Le ministre de la Santé, Victor Zamora, a toutefois relevé des signes positifs: "L'épidémie montre une décrue (...) le rythme de la contagion ralentit".

Les Etats-Unis et le Canada ont quant à eux décidé de prolonger la fermeture de leur frontière commune jusqu'au 21 juillet pour tous les déplacements non essentiels. Il en ira de même pour la frontière américano-mexicaine.

Le bilan quotidien aux Etats-Unis est resté lundi sous la barre des 400 morts pour le deuxième jour consécutif, mais le pays continue d'enregistrer quelque 20.000 nouveaux cas chaque jour.

Autre pays où l'épidémie ne montre pas de

signe de reflux, l'Inde redoute une aggravation de la crise sanitaire avec la mousson annuelle et son cortège de maladies.

"Le Covid-19 nous a laissés démunis", dit Vidya Thakur, forte de plus de trois décennies d'expérience de médecin dans un système de santé public indien sous-financé. "La mousson va rendre les choses encore plus compliquées".

Plus d'un demi-million de personnes sont contaminées chaque année en Inde par des maladies favorisées par les pluies, comme la dengue et le paludisme, lors de la grande mousson qui s'abat sur le pays d'Asie du Sud de juin à septembre. Des infections qui présentent des symptômes presque identiques à ceux du Covid-19: fièvre, difficultés à respirer, perte d'appétit.

Et à quelques semaines du grand pèlerinage annuel à la Mecque prévu fin juillet, l'Arabie saoudite se trouve elle face à un choix délicat: limiter le nombre de pèlerins ou annuler le Hajj. "La décision sera bientôt prise et annoncée", assure un responsable saoudien.



Pékin craint la possibilité d'une nouvelle vague de contaminations

## Les moins de 20 ans ont deux fois moins de risques d'être infectés

Une nouvelle étude confirme que l'âge est un facteur important dans le Covid-19: selon ses estimations, les moins de 20 ans ont deux fois moins de risques d'attraper la maladie que les plus de 20 ans.

En outre, la proportion de patients qui déclarent des symptômes après avoir été infectés est de 21% chez les personnes âgées de 10 à 19 ans, alors qu'elle grimpe à 69% chez les plus de 70 ans, selon les estimations de cette étude publiée dans la revue Nature Medicine.

Ces résultats semblent indiquer que "les interventions visant les enfants pourraient avoir un impact relativement faible sur la réduction de la transmission" du nouveau coronavirus, écrivent les auteurs de l'étude, alors que le débat est vif dans de nombreux pays sur les réouvertures d'écoles après le confinement.

Pour parvenir à ces estimations, ces chercheurs de la London School of Hygiene and Tropical Medicine ont développé un modèle mathématique basé sur l'âge en s'appuyant sur les données de six pays (Chine, Italie, Japon, Singapour, Canada et Corée du Sud).

Les chercheurs ont en outre simulé des épidémies de Covid-19 dans 146 capitales à travers le monde, et ont conclu que le nombre attendu de cas, en l'absence de mesures de contrôle, variait selon l'âge de la population. Plus l'âge moyen des habitants était haut, plus le nombre de cas par habitant était élevé.

De nombreux travaux ont montré que les enfants étaient moins sensibles au Covid-19 que les adultes, pour des raisons encore inconnues.

# Le coronavirus, coup fatal pour les journaux indiens ?



Il y a quelques mois encore, les journaux indiens étaient parmi les rares au monde à gagner de nouveaux lecteurs. Mais le coronavirus et deux mois de confinement sont passés par là, entraînant des fermetures de titres et des licenciements en cascade.

La presse quotidienne papier restait incontournable ces dernières années dans le paysage médiatique du pays de 1,3 milliard d'habitants. Une situation enviable par bien des journaux étrangers, qui voient leurs ventes s'éroder inexorablement face à la montée de l'information sur internet.

Les deux mois de confinement national en Inde pour lutter contre la pandémie de coronavirus ont changé la donne. Des journaux n'ont pas pu être imprimés, des livreurs ont été attaqués par peur qu'ils soient porteurs du virus, les annonceurs ont fui.

Selon certaines estimations, les ventes de journaux en Inde - environ 50 millions d'exemplaires par jour en temps normal - ont chuté de deux tiers pendant le confinement,

entré en vigueur le 25 mars et largement assoupli début juin.

Face à la dégradation de leur situation financière, les quotidiens ont limogé des centaines de journalistes et/ou réduit les salaires. A Bombay, une ONG organise aujourd'hui des distributions de nourriture pour les journalistes au chômage.

"L'Inde a résisté aux assauts d'internet pendant longtemps mais maintenant des journaux locaux ont disparu et certains journaux nationaux doivent se demander comment ils vont récupérer les lecteurs", explique à l'AFP un rédacteur-en-chef de journal, qui a requis l'anonymat pour des raisons professionnelles.

Des quotidiens anglophones locaux ont mis la clé sous la porte à Pune et Goa. De grands titres nationaux comme le Hindustan Times ou le Times of India - qui vendaient à eux deux plus de deux millions d'exemplaires par jour avant la crise - ont licencié à tour de bras, réduit les rémunérations et fermé des antennes locales.

Dans un courriel interne, le Hindustan Times a indiqué à ses équipes que la société perdait environ un demi-million de dollars par jour pendant le confinement.

Le journal régional Mathrubhumi, établi dans l'Etat du Kerala (sud), a lui vu ses revenus publicitaires fondre de 4-6 millions de dollars par mois à 500.000 dollars, selon son directeur général Shreyams Kumar.

Le modèle économique des journaux était déjà fragilisé par le ralentissement économique qui prévalait en Inde avant même la crise sanitaire. Mais l'"effondrement" de la publicité a rendu la situation critique, selon Narasimhan Ram, directeur du groupe The Hindu, qui s'attend à des millions de dollars de perte nette.

"Nous ne savons pas quand le marché de la publicité se rétablira", confie-t-il à l'AFP.

Les journaux et magazines indiens généraient environ 3 milliards de dollars de revenus publicitaires chaque année, d'après l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-

IFRA).

Or pour les seuls mois de mars et avril, les journaux indiens ont perdu 75 à 85% de leurs recettes publicitaires, souligne Magdooom Mohamed, responsable du développement en Inde pour la WAN-IFRA.

Si les médias indiens ont commencé à investir massivement dans l'information sur internet, les revenus du numérique restent loin de compenser les pertes.

Avant la pandémie, le cabinet de consultants KPMG envisageait des revenus publicitaires stables pour les journaux indiens au cours des prochaines années.

"Maintenant tout a changé", estime le rédacteur-en-chef sous couvert d'anonymat. "Seuls les plus de 35 ans lisaient les journaux, et même eux ont dû s'informer sur internet et par la télévision pendant plus deux mois."

"Le scénario actuel pour le monde des médias est assez sombre", avertit N. Chandramouli, PDG de TRA Research, pour qui les médias d'information indiens sont désormais "dos au mur".

## Des avions privés au secours de régions démunies en pleine pandémie en Colombie

Une topographie tourmentée et l'abandon des pouvoirs publics laissent plusieurs zones de Colombie sans défense face au coronavirus. Pour le contrer, les autorités ont appelé au secours des patrons, qui apportent aide et matériel aux manettes de leurs avions privés.

Le capitaine Ernesto Perez décharge des colis sur le tarmac du petit aéroport de Quibdo, chef-lieu du Choco, dans le nord-ouest de la Colombie, entre océan Pacifique et jungle tropicale.

Dans ce département isolé parmi les plus misérables d'un pays traversé par trois cordillères andines, qui culminent à plus de 4.000 mètres, la pandémie a fortement ébranlé un secteur médical déjà précaire.

Avec l'urgence sanitaire, "la passion de voler et celle d'aider se sont réunies", explique à l'AFP cet homme de 56 ans, dirigeant d'une entreprise de paiements électroniques à Bogota.

Comme une centaine d'autres entrepreneurs, membres de l'Aéroclub de Colombie,

il a répondu à la requête du président Ivan Duque d'aller livrer de l'aide humanitaire dans des régions encore plus isolées du fait de la suspension des vols commerciaux le 23 mars.

Avec le confinement imposé depuis trois mois et cette fermeture de l'espace aérien, la tâche de ces bénévoles est essentielle pour transporter des tonnes de matériel hospitalier, des tests de Covid-19 et jusqu'à du personnel médical.

Ils ont effectué plus de 150 vols vers les départements du Choco, de l'Amazonas (sud-est, où le nouveau coronavirus est entré par le Brésil), mais aussi de La Guajira et de l'Arauca, frontaliers du Venezuela.

"L'aéroclub est devenu mon bureau et mon second foyer" car le personnel de "l'entreprise est en télétravail", précise Ernesto Perez, géant aux cheveux gris, en retrouvant la fraîcheur des montagnes de la capitale après la chaleur humide de Quibdo.

Ils ne sont pas les seuls patrons à utiliser leurs avions pour transporter de l'aide. Ainsi les membres d'un autre club, la Patrouille aé-

rienne du Pacifique, effectuent aussi des vols humanitaires depuis Cali, troisième ville du pays dans le sud-ouest.

Le responsable présidentiel de la coordination des vols, Max Peña, salue le travail de ces pilotes-entrepreneurs.

"Nous sommes un pays avec des recours limités (...) Grâce à eux, nous parvenons à transférer les tests aux laboratoires en moins de 24 heures et à avoir des statistiques actualisées", dit-il.

Dans le Choco, ils ont acheminé des blouses médicales, des masques et transporté deux épidémiologistes, puis ont rapporté les échantillons de quelque 16.000 tests à analyser dans les laboratoires de la capitale.

Les alarmes ont retenti pour ce département - dévasté par le conflit armé qui mine la Colombie depuis presque six décennies - lorsqu'une image est devenue virale sur les réseaux sociaux.

Gisant au sol avec une bonbonne d'oxygène, un homme supposé porteur du nouveau coronavirus a succombé devant la porte

d'un hôpital de Quibdo, faute de pouvoir être pris en charge à temps.

Le Choco compte quelque 715 cas confirmés, dont au moins 20 morts, soit un taux de 38 décès par million d'habitants.

Il n'y a aucune unité de soins intensifs dans les hôpitaux publics de ce département d'environ 500.000 habitants.

La Colombie a passé la barre des 54.000 cas confirmés, dont plus de 1.800 morts, pour une population de 50,3 millions d'habitants.

Bien que les autorités donnent la pandémie comme relativement contrôlée, les courbes des cas et des décès augmentent chaque jour.

Les pilotes-entrepreneurs se préparent donc à des jours difficiles et à continuer à faire voler leurs avions sur leurs propres ressources, au moins jusqu'à ce que les liaisons intérieures reprennent en juillet.

"Je n'ai pas de plus grande satisfaction que de contribuer et de continuer à aider", affirme le capitaine Perez.

## Récession ?

*BAM abaisse son taux directeur à un niveau historique*



En dépit des efforts fournis par les autorités pour atténuer les effets de la pandémie du Covid-19, l'évolution de la conjoncture économique et sociale n'est guère de bon augure.

De plus, malgré la reprise attendue en 2021, l'économie marocaine devrait enregistrer cette année sa plus forte contraction en plus de deux décennies, a annoncé Bank Al-Maghrib.

« Les projections macroéconomiques de la Banque restent entourées d'un degré exceptionnellement élevé d'incertitude et font clairement ressortir une forte contraction de l'économie nationale qui pâtirait de l'effet conjugué de la sécheresse et des restrictions pour limiter la propagation du Covid-19 », a expliqué la Banque centrale.

Ainsi, l'économie nationale « accuserait une contraction de 5,2% en 2020, la plus forte depuis 1996 », a-t-elle souligné au terme de la deuxième réunion trimestrielle de l'année du Conseil de la Banque tenue mardi 16 juin à Rabat.

A quelques nuances près, ces projections confirment les prévisions du Haut-commissariat au plan (HCP) et du Centre marocain de conjoncture (CMC) dont nous avons fait écho dans nos précédentes éditions.

En effet, dans ses prévisions (révisées) de la croissance économique nationale pour le premier et le deuxième trimestres 2020, le HCP évoquait en avril dernier des signes d'une récession qui se confirme au fil des mois. L'institution publique avait alors prévenu que la baisse de la croissance économique nationale serait plus prononcée que prévu au deuxième trimestre 2020.

Dans le cadre de ses travaux, ses analystes avaient ainsi prévenu que « l'économie nationale serait amputée de 8,9 points au deuxième trimestre 2020, par rapport à son évolution d'avant crise Covid-19, au lieu de -3,8 points prévus au 7 avril ».

Analysant l'ampleur des effets du Covid-19 sur l'économie nationale, le CMC s'était aussi intéressé à la récession, annonçant un affaiblissement du PIB de -3,2% dans sa publication mensuelle « Maroc Conjoncture » (n°324)

de mai 2020.

« La configuration des prévisions sectorielles retenues pour le scénario de référence a permis de dégager un taux de croissance négatif conjecturable du Produit intérieur brut à prix constants de l'ordre de -3,2% pour l'exercice 2020 », avait relevé le Centre dans ce numéro spécial.

« Cette contre-performance économique devrait découler du retrait de l'ensemble des secteurs sous les effets multiples déclenchés par la maladie du Covid-19 de la psychose et de la perte de confiance en passant par les restrictions des déplacements et le confinement pour arriver au stade de l'état d'urgence sanitaire », avait expliqué l'Observatoire privé.

Dans sa dernière édition semestrielle des perspectives économiques mondiales, et plus précisément sur le volet consacré à l'activité économique dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), la Banque mondiale tablait, de son côté, sur une récession de 4% de l'économie marocaine.

A noter que la valeur ajoutée agricole, telle qu'elle ressort des projections de Bank Al-Maghrib devrait connaître « un recul de 4,6%, avec une récolte céréalière estimée par le Département de l'Agriculture à 30 millions de quintaux, et celle des activités non agricoles diminuerait de 5,3% », a fait savoir BAM.

Au regard de l'évolution de la situation économique du pays, et après la baisse de 25 points de base en mars dernier, le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de procéder à une deuxième réduction du taux directeur de 50 points de base, le ramenant à 1,5%. En plus de cette décision historique, la Banque a choisi de libérer intégralement le compte de réserve au profit des banques.

L'autre décision prise par BAM concerne la mise en place des dispositions spécifiques en vue de fournir un appui au refinancement des banques participatives et aux associations de microcrédit.

A en croire la Banque centrale, « ces décisions, conjuguées aux diffé-

rentes mesures d'assouplissement déjà mises en œuvre, notamment l'élargissement du collatéral éligible à ses opérations de refinancement, le renforcement de ses programmes non conventionnels, ainsi que l'allègement temporaire des règles prudentielles, devraient contribuer, avec celles prises par le Comité de veille économique, à atténuer l'impact de la pandémie et à soutenir la relance de l'économie et de l'emploi ».

Bank Al-Maghrib, qui a affiné le cadre de ses opérations de refinancement pour favoriser davantage les banques qui déploient le plus d'efforts dans ce sens, a, par ailleurs, assuré qu'elle veillera, plus que par le passé, à la transmission de ses décisions à l'économie réelle et fera le point régulièrement à ce sujet avec le plus haut management du système bancaire ».

Soulignons qu'en dépit du contexte difficile, la sinistre réalité qui prévaut au Maroc laisse tout de même une place à l'optimisme. En effet, la croissance marquerait un rebond en 2021 de « 4,2%, avec une augmentation de la valeur ajoutée agricole de 12,4%, sous l'hypothèse d'une production céréalière de 75 millions de quin-

taux, et une amélioration du rythme des activités non agricoles à 3,1% », a relevé BAM.

La vigilance doit tout de même rester de mise au regard de l'évolution rapide et incertaine de la situation, a estimé la Banque soulignant que « ces prévisions restent entourées de fortes incertitudes, avec une balance des risques orientée à la baisse ».

Aussi, Bank Al-Maghrib a prévenu que la récession serait beaucoup plus profonde dans le cas « d'une reprise plus lente de l'activité ou de la persistance de la faiblesse de la demande étrangère et des perturbations des chaînes d'approvisionnement ».

Dans un communiqué rendu public au terme de sa deuxième session trimestrielle de l'année, BAM a relevé qu'après s'être établie à 1,4% en moyenne au premier trimestre 2020, l'inflation est revenue à 0,9% en avril en lien essentiellement avec le repli des prix des carburants et lubrifiants.

Selon ses prévisions, « à moyen terme, et dans un contexte de faibles pressions inflationnistes émanant de la demande et des cours bas des matières premières, elle se maintiendrait à un niveau modéré autour de 1% aussi bien en 2020 qu'en 2021 ».

Se basant sur les dernières données de l'enquête nationale sur l'emploi collectées par le HCP entre le 1er janvier et le 20 mars (qui n'intègrent pas l'effet de la pandémie du Covid-19), la Banque centrale note que celles-ci font ressortir une création de 77 mille emplois après une perte de 2 mille au cours de la même période une année auparavant, une amélioration du taux d'activité de 45,7% à 46% et une hausse du taux de chômage de 9,1% à 10,5%.

Elle rappelle toutefois qu'« une enquête ponctuelle réalisée par le HCP du 1er au 3 avril pour appréhender les retombées de la pandémie sur l'emploi indique une destruction de près de 726 mille postes, soit 20% de la main-d'œuvre des entreprises organisées ».

Sur le plan des comptes extérieurs, pour l'ensemble de l'année 2020, les exportations accuseraient une baisse de 15,8% globalement, qui concernerait la

quasi-totalité des secteurs. En parallèle, les importations chuteraient de 10,7%, en lien essentiellement avec l'allègement de la facture énergétique et le repli des acquisitions de biens d'équipement. Quant aux recettes de voyage, elles enregistreraient un fort recul qui atteindrait 60% tandis que les transferts des MRE régresseraient de 25%.

S'agissant des entrées d'IDE, Bank Al-Maghrib pense qu'elles devraient revenir à l'équivalent de 1,5% du PIB cette année avant de retrouver leur niveau tendanciel de 3,2% du PIB en 2021. « Tenant compte de la hausse importante prévue des tirages à l'international du Trésor, les avoirs officiels de réserve se situeraient à 218,6 milliards de dirhams en 2020 et à 221,7 milliards en 2021, assurant une couverture autour de 5 mois d'importations de biens et services aussi bien en 2020 qu'en 2021 », a-t-elle estimé.

S'agissant des conditions monétaires, les taux débiteurs devraient se poursuivre au regard en particulier de la mise en place de dispositifs de garantie pour le financement de la relance au taux directeur majoré d'un maximum de 200 points de base, selon elle. Concernant le crédit au secteur non financier, malgré la contraction de l'activité prévue cette année, son évolution resterait positive, avec une croissance de 1,9% en 2020 et de 2,6% en 2021, grâce aux différentes actions d'appui à la relance économique et aux mesures d'assouplissement de la Banque.

Pour sa part, le taux de change effectif réel devrait ressortir en dépréciation de 1,6% sur l'ensemble de l'année et de 1% en 2021, résultat d'une dépréciation en termes nominaux et d'un niveau d'inflation domestique inférieur à celui des pays partenaires et concurrents.

Quant aux finances publiques, à moyen terme, le déficit budgétaire, hors privatisation, devrait s'aggraver de 4,1% du PIB en 2019 à 7,6% en 2020 avant de s'atténuer à 5% en 2021, a conclu BAM assurant ainsi que l'endettement du Trésor devrait augmenter, passant de 65,0% du PIB en 2019 à 75,3% en 2020 et à 75,4% en 2021.

Alain Bouithy



5,2%

Contraction record de l'économie nationale depuis un quart de siècle

## L'aéroport Chérif Al Idrissi d'Al Hoceima prêt pour la reprise des vols

Le directeur de l'aéroport Chérif Al Idrissi d'Al Hoceima, El Mokhtar Dahraoui, a indiqué, récemment, que l'aéroport est entièrement prêt pour la reprise des vols. Tous les préparatifs, lancés il y a une vingtaine de jours dans le but de reprendre les vols internes et internationaux et garantir un accueil sécurisé et rassurant pour les passagers aériens, ont pris fin, a affirmé M. Dahraoui dans une déclaration à la MAP.

L'Office national des aéroports (ONDA) a élaboré un plan de reprise des activités des aéroports visant à garantir un accueil sécurisé et rassurant aux voyageurs à travers l'adaptation des procédures d'exploitation aéroportuaire aux contraintes liées à la gestion de la situation pandémique pour préserver la sécurité des voyageurs, a-t-il expliqué.

L'aéroport Chérif Al Idrissi s'est engagé dans ces mesures à travers la mise en place de plaques en plexiglas aux comptoirs d'enregistrement, aux comptoirs d'information et aux salles d'embarquement et les points de contrôle de sécurité, en plus de stickers de si-

gnalisation au sol pour inciter les passagers à respecter la distanciation sociale et les gestes barrières, a fait savoir M. Dahraoui.

La mise en place de distributeurs automatiques de liquide désinfectant pour les mains dans les différents points de l'aéroport, l'adoption de mesures pour maintenir la distanciation sociale, notamment la distance de sécurité entre les sièges dans les halls d'embarquement, le nettoyage et le renforcement du système de purification de l'air, en plus de la désinfection des différentes installations aéroportuaires, la mesure de la température corporelle des passagers à l'aide d'une caméra thermique dans la zone d'atterrissage des vols internationaux et la préparation d'une salle dédiée à l'isolement des cas suspects au coronavirus, sont parmi les mesures prises pour lutter contre cette pandémie, a-t-il poursuivi.

L'aéroport d'Al Hoceima a adopté aussi des procédures importantes telles que l'installation de robinets automatiques à infrarouge et d'éclairage automatique dans les sanitaires, a-t-il relevé.

## Le taux d'inflation annuel en baisse à 0,1% dans la zone euro

En mai 2020, un mois toujours marqué par des mesures de confinement liées au Covid-19, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 0,1%, contre 0,3% en avril. Un an auparavant, il était de 1,2%. Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne s'est établi à 0,6% en mai 2020, contre 0,7% en avril. Un an auparavant, il était de 1,6%. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Les taux annuels les plus faibles ont été observés en Estonie (-1,8%), au Luxembourg (-1,6%), à Chypre et en Slovaquie (-1,4% cha-

que). Les taux annuels les plus élevés ont, quant à eux, été enregistrés en Pologne (3,4%), en Tchéquie (3,1%) et en Hongrie (2,2%). Par rapport à avril, l'inflation annuelle a baissé dans vingt Etats membres, est restée stable dans deux et a augmenté dans cinq autres.

En mai les plus fortes contributions au taux d'inflation annuel de la zone euro proviennent de l'alimentation, alcool & tabac (+0,64 points de pourcentage, pp), suivis des services (+0,59 pp), des biens industriels hors énergie (+0,06 pp) et de l'énergie (-1,20 pp).

# Lancement de l'appel à projets "Ecostart"

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique a lancé un appel à projets verts Ecostart, en partenariat avec l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) et le soutien de l'Union européenne, portant sur l'accompagnement des entrepreneurs spécialisés dans l'économie verte.

S'inscrivant dans le cadre du programme Taahil Al Mokawalat TAM III, cet appel à projets est initié en partenariat avec l'Agence GIZ et le programme Maroc-Union européenne (UE) d'appui à

la compétitivité et à la croissance verte (PACC), indique-t-on dans un communiqué.

L'initiative Ecostart, mise en œuvre par l'Agence Maroc PME et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), a pour objectif d'offrir un accompagnement entrepreneurial d'une durée de 3 mois à 50 entrepreneurs en phase d'amorçage et spécialisés dans l'économie verte, ajoute le communiqué.

Cet appel à projets s'adresse principalement aux autoentrepreneurs, microentreprises, start-up et chercheurs qui opèrent dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la gestion et valorisation des déchets, l'eau et l'assainissement liquide, le transport et l'écomobilité, les solutions digitales, les processus de transformation agricole durable, les écosolutions et les services annexes à une industrie verte contribuant à la gestion des crises sanitaires comme celle du Covid-19, rapporte la MAP.

A l'issue de cet accompagnement et suite à une compétition finale, 10 lauréats bénéficieront d'une contribution financière pour l'acquisition d'équipements, de matériels et de solutions digitales. Les lauréats auront accès à un réseau



d'incubateurs et d'accélérateurs, comme le Green Business Incubator du Cluster Solaire, partenaire technique d'Ecostart, de financiers et d'experts ainsi qu'à une visibilité nationale et internationale.

Les candidatures doivent être déposées en format électronique au plus tard le 07 juillet 2020 à travers le site électronique "www.ecostart.business", selon le communiqué.

Le projet TAM III, mis en

œuvre par la coopération allemande (GIZ) pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), en partenariat avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique (MICEVN), et d'autres partenaires publics et privés, se donne pour objectif de renforcer et d'améliorer les services d'accompagnement publics et privés pour les TPME marocaines.

Le Programme d'appui à la compétitivité et à la croissance verte, financé par l'Union européenne (2016-2022/ 105M€) apporte son soutien budgétaire et technique au Maroc, dans la mise en œuvre de stratégies et de programmes sectoriels favorables à l'industrie, à l'entrepreneuriat, aux start-up, à l'inclusion financière, à la facilitation des échanges et à l'économie verte.

**Offrir un accompagnement entrepreneurial à 50 entrepreneurs en phase d'amorçage et spécialisés dans l'économie verte**

# Nouveau mode opératoire CGEM-GPP pour la relance de l'économie

La Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Groupe principal des partenaires (GPP), qui rassemble les directeurs et représentants des principaux partenaires techniques et financiers internationaux présents au Maroc, ont convenu, récemment, d'un nouveau mode opératoire de coopération pour la relance de l'économie nationale, indique l'organisation patronale.

Cette orientation se traduira par "la mise en place de mécanismes d'accompagnement tech-

nique pour la réussite de la relance", ainsi que "de solutions de financement destinées aux très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), en s'appuyant sur des modèles opérés par les institutions internationales dans d'autres pays", souligne la CGEM dans un communiqué, sanctionnant une séance de travail par visioconférence entre les deux parties.

Il a été aussi convenu de développer "un plan d'actions ciblé et concret sur le court et le moyen

termes", ajoute la même source, précisant que l'implémentation de cette feuille de route sera assurée par des task forces conjointes dédiées aux projets d'accompagnement pour la relance économique, rapporte la MAP.

La séance de travail a réuni le président de la CGEM, Chakib Ali, le vice-président général, Mehdi Tazi, et des représentants du GPP, à l'initiative de Leila Farah Mokadem, co-présidente du Groupe et représentante résidente de la Banque africaine de développe-

ment (BAD) au Maroc, et Giovanna Barberis, représentante par intérim du bureau des Nations unies, présidente permanente du Groupe.

"Elle visait à associer ces institutions à la réflexion sur la relance de l'économie marocaine et à identifier les moyens de renforcer davantage la coopération en faveur du soutien des entreprises, notamment les TPE et PME, particulièrement dans la gestion de la sortie de crise", relève le communiqué, qui fait état de la présence à cette

rencontre du président de la commission internationale de la Confédération, Badr Alioua.

L'échange a, d'autre part, porté sur les défis auxquels fait face l'industrie marocaine, notamment les coûts de l'énergie et du transport, l'accompagnement technique et financier des opérateurs économiques, l'intégration de l'informel, les délais de paiement, l'assouplissement du Code du travail, la digitalisation, l'innovation, l'intégration africaine du Maroc, entre autres.

# Fouad Zouirik

## Les plateformes de streaming ne remplaceront pas les salles de cinéma



Les plateformes numériques de streaming de films ont connu, coronavirus oblige, un engouement croissant pendant la période du confinement dans de nombreux pays du monde, y compris au Maroc, mais elles ne constitueront pas une alternative durable aux salles obscures au cours de la phase post Covid-19, a souligné le critique cinématographique marocain, Fouad Zouirik. Il est vrai que la pandémie de Covid-19 a poussé les salles de cinéma à fermer leur portes dans le monde entier, obligeant les cinéphiles à chercher une alternative et à trouver leur quête sur les plateformes comme Netflix, qui a réalisé de gros bénéfices au cours de cette crise, a déclaré Zouirik dans une interview accordée à la MAP, ajoutant que "cela ne signifie pas que nous assisterons à une baisse de la demande des salles de cinéma après la disparition de la pandémie".

Zouirik, qui vit aux Pays-Bas, a souligné, néanmoins, que la fréquentation des salles de projection augmentera considérablement, en particulier lors des premières semaines du retour à la normale. "J'ai essayé de réserver un billet dans plusieurs cinémas aux Pays-Bas après leur réouverture - sous certaines conditions - mais je n'ai pas réussi à m'en procurer car tous les billets ont été réservés en sachant que la plupart des films projetés sont des rediffusions plutôt que de nouvelles projections". Les plateformes numériques, a-t-il ajouté, ne sont pas un fait nouveau en ce sens qu'elles existaient bien avant l'apparition du coronavirus, sans que cela affecte les salles de cinéma qui jouent un rôle majeur dans la vie culturelle et de divertissement des pays occidentaux, excluant toutefois que l'engouement pour les plateformes de streaming de films aura une incidence sur la popularité des salles obscures. En

effet, a expliqué Zouirik, les cinémas ont déjà connu des vagues similaires de désertion d'audience, mais ils n'ont pas disparu, ce qui s'est produit lorsque les écrans de ScreenX, IMAX, 3D, 4DX et autres sont apparus car "les écrans classiques conservent toujours leur charme". Beaucoup croyaient que les salles obscures allaient disparaître avec l'apparition des magnétoscopes dans les années quatre-vingt, mais ce ne fut pas le cas et ces établissements ont continué leur mission jusqu'à présent, peu importe la façon dont les appareils et les technologies ont évolué, ils ne peuvent remplacer la projection d'un film à l'intérieur d'une salle de cinéma, a fait savoir l'expert, soulignant qu'"il y a des films qui ne peuvent être vus et appréciés que sur grand écran". La plate-forme Netflix a lancé une nouvelle stratégie en faisant l'acquisition de "The Paris Theater", l'une des plus anciennes salles de cinéma à New

York, pour la gérer à son compte et y projeter ses productions, a-t-il fait savoir, ajoutant que la compagnie a fait de même avec le théâtre historique "The Egyptian Theater of Hollywood". Le critique de cinéma n'a pas caché le fait que les plates-formes de streaming, à leur tête Netflix, cherchent à changer la culture des spectateur et ont déjà capté une grande partie du public, en particulier des nouvelles générations, et elles ont également gagné la guerre en affichant leurs productions dans les grands festivals de cinéma comme le Festival de Venise, Berlin et Toronto, qui ont autorisé les films de Netflix de participer, tandis que le Festival (Cannes) y opposait de la résistance. "Malgré toutes ces victoires, les cinémas resteront présents et ne disparaîtront pas facilement à l'avenir, et le principe de l'audience collective à l'intérieur des salles obscures ne changera pas à son tour", a-t-il assuré.

## Présentation à Kénitra de l'ouvrage collectif "La vie... A l'ère du coronavirus ?"



Le livre "La vie... A l'ère du coronavirus (Covid-19)?", un ouvrage collectif pluridisciplinaire sur la pandémie de la Covid-19, édité en deux langues, arabe et française, a été présenté, lundi à Kénitra.

Cet ouvrage de 432 pages qui coiffe un total de 29 articles et un certain nombre d'annexes en rapport avec la thématique du livre, produits par 34 auteurs appartenant aux différents établissements de l'université et qui a été relu par 26 professeurs-

chercheurs appartenant à quatre universités marocaines, a été réalisé en l'espace de deux mois rassemblant, autour d'une même thématique et pour la première fois, des publications des professeurs de l'université Ibn Tofail de Kénitra, appartenant à différents horizons scientifiques.

Publié en deux langues, arabe et français, cet ouvrage collectif, sous la direction des professeurs Ahmed Ferhane et Jamal Al Karkouri, offre une production scientifique diversifiée

qui contribue au développement des connaissances sur la pandémie mondiale de la Covid-19, dans la perspective d'aider à surmonter les difficultés et à dépasser les contraintes qu'elle a infligé à la vie.

Introduit par El Midaoui et le doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines de Kénitra, Mohamed Zarrou, cet ouvrage est, également, tourné vers l'avenir à travers la présentation de propositions, d'approches, de concepts et de visions qui peuvent enrichir le nouveau modèle de développement marocain en perspective.

Selon l'enseignante au département de langue et littérature française à la faculté des lettres et des sciences humaines à l'université Ibn Tofail, Gouati Sanae, il s'agit d'un ouvrage "exceptionnel" du fait qu'il est apparu dans un temps record, à savoir deux mois. "Cet ouvrage en arabe et en français a porté sur un thème fédérateur qui a réuni des professeurs de toute l'université, notamment de la faculté des lettres, de l'économie, des sciences et du droit, ainsi que de l'école nationale de commerce et de gestion (ENCG) et de l'école nationale des sciences appliquées

(ENSA)", a-t-elle expliqué dans une déclaration à la MAP. Elle a, à cet égard, mis en avant les différents axes figurant dans cet ouvrage collectif universitaire, notamment la philosophie qui décrit de manière générale les comportements des personnes et l'éthique sous la Covid-19, l'épidémiologie et la géographie, l'économie en dressant un tableau récapitulatif sur la situation épidémiologique liée au coronavirus, avec des points de vue différents, la gouvernance, en braquant les projecteurs sur la gestion de l'actuelle crise, ainsi que l'impact du coronavirus sur l'enseignement et le basculement vers l'enseignement à distance.

M. Zarrou a, pour sa part, souligné dans une déclaration à la presse, que la publication de cet ouvrage collectif intervient dans un contexte national et mondial marqué par la propagation de la pandémie du coronavirus qui a chamboulé le globe. Il a fait observer que le contenu de cet ouvrage en deux langues, qui est sorti pour la première fois au Maroc et au monde arabe, varie selon les spécialités, mais combine entre ce qui est théorique et ce qui est appliqué et pratique et entre ce qui est sciences

exactes et techniques et ce qui est sciences humaines et sociales. "Notre soutien à ce projet de recherche scientifique émane de notre profonde conviction du rôle stratégique que la recherche scientifique puisse jouer dans le développement de notre pays sur les plans économique, culturel et social, mais aussi au niveau de l'amélioration de la compétitivité de l'université marocaine au niveau mondial", a-t-il relevé.

Le professeur en géographie à la faculté des lettres et sciences humaines à l'université Ibn Tofail à Kénitra, Jamal Al Karkouri a, de son côté, indiqué dans une déclaration à la presse, que la publication de cet ouvrage s'inscrit dans un contexte national et mondial marqué par la propagation de la pandémie du coronavirus, qui a incité un accompagnement et une dynamique scientifique. "Il était primordial de réaliser de multiples recherches sur cette thématique, à laquelle on n'a pas donné assez d'importance", a-t-il exploré, relevant que cet ouvrage collectif propose des solutions à plusieurs problématiques liées aux différentes épidémies, en particulier la Covid-19.

## Une oeuvre de Belkahia adjugée à plus de 830.000 dirhams aux enchères à Londres



Une œuvre du défunt artiste marocain Farid Belkahia a été vendue à plus de 830.000 dirhams à la maison des enchères Bonhams, à Londres. Intitulée "Etude sur le Malheur", l'œuvre qui date de 1998 a été présentée lors de cette vente mettant à l'honneur les artistes d'art moderne et contemporain du Moyen-Orient, comme étant l'exemple type du travail de Belkahia, figure de l'art moderne au Maroc. "Belkahia était déterminé à adopter une position artistique sans compromis, incarnée, dès 1963, par son besoin impératif de concurrencer l'influence occidentale avec la défini-

tion d'une modernité spécifiquement marocaine. Le résultat fut sa rupture radicale et définitive avec la peinture de chevalet et le médium à l'huile", lit-on sur le portail électronique de Bonhams.

Le peintre marocain (décédé à Marrakech en 2014) a également manifesté une nette préférence pour les matériaux traditionnels, tels que le cuivre. "Ce fut une célébration du passé pré-colonial et multiculturel du Maroc, tout comme ses nombreuses références à la culture matérielle amazighe et africaine, dont son usage de signes de Tifinagh, de motifs de tapis amazighs et tatouages dans ses

peintures", explique la même source. Le travail de Belkahia a mis en lumière les méthodes artisanales de "la culture séculaire, ainsi que les arts populaires et traditionnels" au Maroc, qui sont restés fidèles à leur passé historique et spirituel, ajoute-t-on.

Dans le même sillage, une rétrospective de Farid Belkahia devrait avoir lieu prochainement au centre Pompidou de Paris. De même, 5 de ses œuvres seront bientôt mises en vente à Casablanca, dans des enchères organisée par la Compagnie marocaine des œuvres et objet d'art (CMOOA).

## Bouillon de culture

### Concours

La Direction régionale de la culture de Dakhla-Oued Eddhab a organisé récemment une série de concours culturels diversifiés à distance depuis l'instauration du confinement sanitaire en vue d'assurer la continuité de l'activité culturelle en cette circonstance exceptionnelle marquée par la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19). Les activités organisées pendant cette période ont porté sur plusieurs catégories notamment la nouvelle, la poésie, la calligraphie, l'art dramatique, l'art plastique et la créativité littéraire, ainsi que la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel de la région, indique la direction. Parmi ces activités créatives figure un concours à distance dans le domaine de l'art dramatique sous le thème "Art dramatique, expression et coexistence", destiné à toutes les personnes de tout âge, notamment en faveur des personnes en situation difficile. Les candidats doivent envoyer une séquence vidéo de moins de deux minutes, dans laquelle ils jouent des rôles muets et ne s'expriment que par le geste et la mimique (pantomime), en traitant des thèmes relatifs au coronavirus. Le programme comprend également l'organisation de la deuxième édition du concours régional des arts plastiques, sous le signe "Je suis engagé et créatif", ouvert aux candidats de moins de 30 ans qui doivent compléter une œuvre d'art sur papier raisin (50 x 65 cm) dont le thème est centré sur la pandémie du Covid19 et envoyer leurs chefs-d'œuvre par e-mail à la Direction régionale de la culture.

## Concours

## Parution d'un nouveau livre d'Ihsane El Hafidi sur les politiques sécuritaires au Maroc



Le chercheur marocain Ihsane El Hafidi vient de publier, chez le Centre arabe pour la recherche et les études politiques au

Liban, son nouveau livre intitulé «Les politiques sécuritaires au Maroc : De l'autorité et des rôles des élites politiques».

L'ouvrage étudie la relation entre le pouvoir et la société politique dans le cadre d'un système politique ouvert fondé sur le multipartisme depuis la mise en place de la première Constitution du pays en 1962. L'auteur examine également les effets des transformations politiques marocaines sur fonction du contrôle exercé sur les structures sécuritaires et le rôle du Parlement et de l'élite politique dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques à caractère sécuritaire.

Le chercheur analyse les politiques publiques au Maroc, à travers des chapitres qui mettent l'accent sur la prise de décision en matière de sécurité et la multiplicité des acteurs du système politique marocain, et ce, à travers la recherche du fondement même de l'idée de politiques sécuritaires

dans l'expérience marocaine, de la gestion des crises sécuritaires et du rôle du ministère de l'Intérieur dans l'encadrement du secteur de la sécurité. Le livre examine également la perception des politiques publiques sécuritaires dans la Constitution et l'intersection des politiques de sécurité et criminelles dans l'expérience marocaine.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur se penche sur «L'impact de l'accumulation normative dans le domaine du contrôle des politiques sécuritaires», à travers l'analyse des questions de références du contrôle sur les politiques sécuritaires (le contrôle administratif, le pouvoir judiciaire) et du fondement normatif et institutionnel de ce contrôle.

Ihsane El Hafidi met également en lumière les transforma-

tions de la structure du secteur de la sécurité au Maroc et les "déterminants du contrôle des politiques publiques", en mettant l'accent sur le contrôle de la mise en œuvre des politiques sécuritaires au Maroc. Il traite en outre de la question du parlement et du contrôle politique dans l'expérience marocaine, mettant en exergue les limites du pouvoir parlementaire dans le domaine des politiques publiques et les possibilités de réforme du secteur de la sécurité par la recherche dans le développement de l'action législative, l'amélioration du contrôle parlementaire des politiques de sécurité et le renforcement de la responsabilité des instances exécutives sur l'action du secteur de la sécurité.



## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

L'administrateur, qui revenait vers eux, leur dit qu'un M. Othon demandait à les voir. Il conduisit Gonzalès dans son bureau, puis les mena vers un coin des tribunes d'où M. Othon, qui s'était assis à l'écart, se leva pour les recevoir. Il était toujours habillé de la même façon et portait le même col dur. Tarrou remarqua seulement que ses touffes, sur les tempes, étaient beaucoup plus hérissées et qu'un de ses lacets était dénoué. Le juge avait l'air fatigué, et, pas une seule fois, il ne regarda ses interlocuteurs en face. Il dit qu'il était heureux de les voir et qu'il les chargeait de remercier le docteur Rieux pour ce qu'il avait fait.

Les autres se turent.

— J'espère, dit le juge après un certain temps, que Philippe n'aura pas trop souffert.

C'était la première fois que Tarrou lui entendait prononcer le nom de son fils et il comprit que quelque chose était changé. Le soleil baissait à l'horizon et, entre deux nuages, ses rayons entraient latéralement dans les tribunes, dorant leurs trois visages.

— Non, dit Tarrou, non, il n'a vraiment pas souffert.

Quand ils se retirèrent, le juge continuait de regarder du côté d'où venait le soleil.

Ils allèrent dire au revoir à Gonzalès, qui étudiait un tableau de surveillance par roulement. Le joueur rit en leur serrant les mains.

— J'ai retrouvé au moins les vestiaires, disait-il, c'est toujours ça.

Peu après, l'administrateur reconduisit Tarrou et Rambert, quand un énorme grésillement se fit entendre dans les tribunes. Puis les haut-parleurs qui, dans des temps meilleurs, servaient à annoncer le résultat des matches ou à présenter les équipes, déclarèrent en nasillant que les internés devaient regagner leurs tentes pour que le repas du soir pût être distribué. Lentement, les hommes quittèrent les tribunes et se rendirent dans les tentes en traînant le pas. Quand ils furent tous installés, deux petites voitures électriques, comme on en voit dans les gares, passèrent entre les tentes, transportant de grosses marmites. Les hommes tendaient leurs bras, deux louches plongeaient dans deux marmites et en sortaient pour atterrir dans deux gamelles. La voiture se remettait en marche. On recommençait à la tente suivante.

— C'est scientifique, dit Tarrou à l'administrateur.

— Oui, dit celui-ci avec satisfaction, en leur serrant la main, c'est scientifique.

Le crépuscule était là, et le ciel s'était découvert. Une lumière douce et fraîche baignait le camp. Dans la paix du soir, des bruits de cuillers et d'assiettes montèrent de toutes parts. Des chauves-souris voletèrent au-dessus des tentes et disparurent subitement. Un tramway



criait sur un aiguillage, de l'autre côté des murs.

— Pauvre juge, murmura Tarrou en franchissant les portes. Il faudrait faire quelque chose pour lui. Mais comment aider un juge ?

Il y avait ainsi, dans la ville, plusieurs autres camps dont le narrateur, par scrupule et par manque d'information directe, ne peut dire plus. Mais ce qu'il peut dire, c'est que l'existence de ces camps, l'odeur d'hommes qui en venait, les énormes voix des haut-parleurs dans le crépuscule, le mystère des murs et la crainte de ces lieux réprouvés, pesaient lourdement sur le moral de nos concitoyens et ajoutaient encore au désarroi et au malaise de tous. Les incidents et les conflits avec l'administration se multipliaient.

A la fin de novembre, cependant, les matins devinrent très froids. Des pluies de déluge lavèrent le pavé à grande eau, nettoyaient le ciel et le laissèrent pur de nuages au-dessus des rues luisantes. Un soleil sans force répandit tous les matins, sur la ville, une lumière étincelante et glacée. Vers le soir, au contraire, l'air devenait tiède à nouveau. Ce fut le moment que choisit Tarrou pour se découvrir un peu auprès du docteur Rieux.

Un jour, vers dix heures, après une longue et épuisante journée, Tarrou accompagna Rieux, qui allait faire au vieil asthmatique sa visite du soir. Le ciel luisait doucement au-dessus des maisons du vieux quartier. Un léger vent soufflait

sans bruit à travers les carrefours obscurs. Venus des rues calmes, les deux hommes tombèrent sur le bavardage du vieux. Celui-ci leur apprit qu'il y en avait qui n'étaient pas d'accord, que l'assiette au beurre était toujours pour les mêmes, que tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse et que, probablement, et là il se frotta les mains, il y aurait du grabuge. Le docteur le soigna sans qu'il cessât de commenter les événements.

Ils entendaient marcher au-dessus d'eux. La vieille femme, remarquant l'air intéressé de Tarrou, leur expliqua que des voisines se tenaient sur la terrasse. Ils apprirent en même temps qu'on avait une belle vue, de là-haut, et que les terrasses des maisons se rejoignant souvent par un côté, il était possible aux femmes du quartier de se rendre visite sans sortir de chez elles.

— Oui, dit le vieux, montez donc. Là-haut, c'est le bon air.

Ils trouvèrent la terrasse vide, et garnie de trois chaises. D'un côté, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que des terrasses qui finissaient par s'adosser à une masse obscure et pierreuse où ils reconnurent la première colline. De l'autre côté, par-dessus quelques rues et le port invisible, le regard plongeait sur un horizon où le ciel et la mer se mêlaient dans une palpitation indistincte. Au-delà de ce qu'ils savaient être les falaises, une lueur dont ils n'apercevaient pas la source reparaisait régulièrement : le phare de la passe, depuis le printemps, continuait à tourner

pour des navires qui se détournèrent vers d'autres ports. Dans le ciel balayé et lustré par le vent, des étoiles pures brillaient et la lueur lointaine du phare y mêlait, de moment en moment, une cendre passagère. La brise apportait des odeurs d'épices et de pierre. Le silence était absolu.

— Il fait bon, dit Rieux, en s'asseyant. C'est comme si la peste n'était jamais montée là.

Tarrou lui tournait le dos et regardait la mer.

— Oui, dit-il après un moment, il fait bon.

Il vint s'asseoir auprès du docteur et le regarda attentivement. Trois fois, la lueur reparut dans le ciel. Un bruit de vaisselle choquée monta jusqu'à eux des profondeurs de la rue. Une porte claqua dans la maison.

— Rieux, dit Tarrou sur un ton très naturel, vous n'avez jamais cherché à savoir qui j'étais ? Avez-vous de l'amitié pour moi ?

— Oui, répondit le docteur, j'ai de l'amitié pour vous. Mais jusqu'ici le temps nous a manqué.

— Bon, cela me rassure. Voulez-vous que cette heure soit celle de l'amitié ?

Pour toute réponse, Rieux lui sourit.

— Eh bien, voilà...

Quelques rues plus loin, une auto sembla glisser longuement sur le pavé mouillé. Elle s'éloigna et, après elle, des exclamations confuses, venues de loin, rompirent encore le silence. Puis il tomba sur les deux hommes avec tout son poids de ciel et d'étoiles. Tarrou s'était levé pour se percher sur le parapet de la terrasse, face à Rieux, toujours tassé au creux de sa chaise. On ne voyait de lui qu'une forme massive, découpée dans le ciel. Il parla longtemps et voici à peu près son discours reconstitué :

— Disons pour simplifier, Rieux, que je souffrais déjà de la peste bien avant de connaître cette ville et cette épidémie. C'est assez dire que je suis comme tout le monde. Mais il y a des gens qui ne le savent pas, ou qui se trouvent bien dans cet état et des gens qui le savent et qui voudraient en sortir. Moi, j'ai toujours voulu en sortir.

« Quand j'étais jeune, je vivais avec l'idée de mon innocence, c'est-à-dire avec pas d'idée du tout. Je n'ai pas le genre tourmenté, j'ai débuté comme il convenait. Tout me réussissait, j'étais à l'aise dans l'intelligence, au mieux avec les femmes, et si j'avais quelques inquiétudes, elles passaient comme elles étaient venues. Un jour, j'ai commencé à réfléchir. Maintenant... »

« Il faut vous dire que je n'étais pas pauvre comme vous. Mon père était avocat général, ce qui est une situation. Pourtant, il n'en portait pas l'air, étant de naturel bonhomme. Ma mère était simple et effacée, je n'ai jamais cessé de l'aimer, mais je préfère ne pas en parler. Lui s'occupait de moi avec affection et je crois même qu'il essayait de me comprendre. Il avait des aventures au-dehors, j'en suis sûr maintenant, et, aussi bien, je suis loin de m'en indigner. Il se conduisait en tout cela comme il fallait attendre qu'il se conduisit, sans choquer personne.

Pour parler bref, il n'était pas très original et, aujourd'hui qu'il est mort, je me rends compte que s'il n'a pas vécu comme un saint, il n'a pas été non plus un mauvais homme. Il tenait le milieu, voilà tout, et c'est le type d'homme pour lequel on se sent une affection raisonnable, celle qui fait qu'on continue.

(A suivre)

# Sport



## Le Bayern décroche son 30<sup>ème</sup> titre de champion

*Le premier à huis clos !*

**L**e Bayern Munich a décroché mardi le 30<sup>e</sup> titre de champion d'Allemagne de son histoire, le 8<sup>e</sup> consécutif, et surtout le premier titre majeur décerné dans le foot européen depuis la reprise post-coronavirus.

Le "Rekordmeister", qui a terminé à dix après l'exclusion d'Alphonso Davies pour deux avertissements (79e), s'est imposé à huis clos 1-0 à Brême grâce à un but de Robert Lewandowski (43e).

Munich compte désormais 10 points d'avance sur son dauphin Dortmund, qui ne peut plus le rejoindre, avec trois matches seulement à jouer dont un hier contre Mayence, pour la 32<sup>e</sup> journée.

Dans ce monde étrange du football au temps du Covid-19, le rigoureux protocole sanitaire a donné à la joie des joueurs des allures de célébration d'une équipe de juniors. Seuls les remplaçants et les encadrants admis sur le banc de touche ont pu partager les embrassades avec les onze joueurs sur la pelouse.

Les stars du Bayern ont fait la Ola devant la

tribune peuplée des six dirigeants présents autour de Karl-Heinz Rummenigge et du président Herbert Hainer, qui les ont applaudis, en restant à bonne distance les uns des autres.

Pour le public, il a fallu que Sky/Allemagne simule en numérique une pluie de papéritos dans son studio pour donner un air de fête à la soirée télévisée.

"Nous sommes heureux de ce titre", a dit Rummenigge sur Sky, "il faut se rappeler qu'à l'automne nous avons eu jusqu'à sept points de retard. Hansi Flick a bien repris l'équipe, lui fait jouer un football attractif et gagnant (...). Samedi nous ferons une petite fête, sans les femmes malheureusement. L'atmosphère était bizarre, avec à peine 20 personnes dans les tribunes, mais c'était la seule façon d'arriver à terminer cette Bundesliga".

Cette victoire à Brême a été moins maîtrisée que les sept précédentes depuis la reprise du football mi-mai.

Entre l'avant-dernier, à la lutte pour essayer de sauver sa peau in extremis, et l'équipe de stars

du Bayern, le combat était pourtant inégal. Hansi Flick avait aligné son équipe-type du moment, et Lewandowski, qui vit à 31 ans l'une de ses meilleures saisons, a ouvert le score peu avant la pause.

Mais l'exclusion de Davies a déstabilisé le Bayern et donné des ailes à Brême, qui a fait courir dans les dernières minutes quelques sueurs froides dans le dos des Bavarois, sauvés du bout des doigts par leur gardien Manuel Neuer à la 90<sup>e</sup> minute.

Au final, l'histoire retiendra que Lewandowski a déjà atteint la barre des 31 buts en une saison de Bundesliga, son nouveau record personnel. Et que Thomas Müller a rejoint Franck Ribéry tout en haut du classement du nombre de titres de champion pour un seul joueur: neuf!

Pour Hansi Flick, en revanche, bombardé entraîneur en novembre après le limogeage de Niko Kovac, il s'agit du premier titre de sa carrière comme coach principal.

Le 4 juillet à Berlin, l'équipe tentera de conquérir un deuxième doublé national consécutif en finale de la Coupe d'Allemagne

contre Leverkusen. Avant de se lancer une nouvelle fois en août à la conquête de la Ligue des champions, qui lui échappe depuis 2013.

Si le champion est désormais connu, la Bundesliga n'a pas encore épuisé tout son suspense. Mönchengladbach (59 pts), vainqueur ce mardi 3-0 de Wolfsburg, a repris provisoirement à Leverkusen (57 pts) la quatrième place, synonyme de qualification pour la Ligue des champions 2020-2021. Le Bayer devait recevoir hier Cologne pour tenter de se replacer.

Dortmund (66 pts) est solidement accroché à sa deuxième place et d'ores et déjà qualifié pour la prochaine Ligue des champions. Le troisième est Leipzig (62 pts), toujours en course pour les 1/4 de finale de l'actuelle Ligue des champions, qui s'achèvera en août.

En bas de tableau, le promu Paderborn, battu 1-0 par l'Union Berlin, n'aura pas survécu à sa première saison de Bundesliga et redescend l'an prochain en D2. L'Arminia Bielefeld, assuré de terminer dans les deux premiers de D2, retrouvera en revanche l'élite, onze ans après l'avoir quittée.

## Des supporters de toute l'Europe veulent être "consultés" sur l'avenir du foot



**L**es supporters doivent être "consultés" sur les conditions de retour dans les stades mais aussi pour réformer le modèle actuel du football qui est "malade, inéquitable et instable", réclament 27 organisations

nationales de supporters en Europe.

Avec la reprise des championnats à huis clos, "le football s'est révélé insipide", disent-ils, jugeant dès lors "essentiel" que la contribution des supporters soit "reconnue" et qu'ils

puissent être "impliqués dans les discussions qui détermineront l'avenir immédiat et à long terme du football".

Cela passe d'abord par "une implication pleine et entière des organisations de supporters dans la mise en place des protocoles sanitaires et autres mesures opérationnelles" face à la persistance du Covid-19, écrivent-ils dans un communiqué.

Dans ce texte signé par les principaux groupes allemands, anglais, français, écossais ou encore turcs, les représentants des tribunes s'opposent par ailleurs "fermement à toute tentative de remplacement ou d'imitation des supporters par les diffuseurs".

"La réalité augmentée, les chants préenregistrés et autres formes de soutien artificiel présentent une insulte au supporterisme actif", taclent-ils.

A plus long terme, ces organisations de supporters réclament "un dialogue multipar-

te sur l'avenir du football" puisque la crise sanitaire a, selon eux, "montré une fois de plus que le modèle actuel du football est malade, inéquitable et instable".

"Le football doit changer radicalement" et, pour ce faire, "les supporters doivent être consultés dans les discussions sur l'avenir du football dans son ensemble, y compris la refonte nécessaire des structures de gouvernance et de réglementation financière".

Pour eux, "des réformes profondes et durables sont nécessaires pour protéger le football et garantir la viabilité du sport dans son ensemble" et les supporters doivent pouvoir "jouer un rôle" dans cette réflexion.

Le communiqué, signé en France par l'Association nationale des supporters et par les Irrésistibles français (supporters des Bleus), est porté au niveau continental par le réseau Football Supporters Europe basé à Hambourg, en Allemagne.

# L'US Open maintenu

*Le tennis fera son grand retour à New York*



**B**alles neuves: après une interruption forcée de plus de quatre mois à cause du coronavirus, le tennis mondial reprendra ses droits avec l'US Open, du 31 août au 13 septembre à New York, sans spectateurs mais avec quelles stars?

Première défection de taille, la Roumaine Simona Halep, ancienne numéro un mondiale, sera absente, préférant se concentrer sur Roland-Garros, reprogrammé fin septembre.

Pas encore de quoi vraiment gâcher la bonne nouvelle tant attendue des fans de la petite balle jaune et donnée par le gouverneur de New York sur Twitter: "L'US Open aura lieu dans le Queens, NY, à huis clos du 31 août au 13 septembre".

"La fédération américaine de tennis (USTA) prendra des précautions extraordinaires pour protéger les joueurs et le personnel, y compris des tests réguliers, un nettoyage accru des lieux, un espace supplémentaire réservé aux vestiaires, un logement et un transport dédiés", a énuméré Andrew Cuomo après avoir donné son feu vert.

L'USTA a aussitôt affiché sa satisfaction après tant d'incertitudes liées à la pandémie, elle qui a fait le pari de maintenir le tournoi

à New York, ville la plus touchée par le Covid-19. La propagation est aujourd'hui mieux contenue.

"Nous sommes conscients de l'énorme responsabilité d'accueillir l'un des principaux événements sportifs mondiaux en ces temps difficiles, et nous le ferons de la manière la plus sûre possible", a indiqué l'instance, avant que les détails de son plan ne sortent dans les médias.

Ainsi, l'US Open sera amputé des qualifications en simple et le tableau de doubles sera réduit de 64 paires à 32.

Le Masters 1000 de Cincinnati a en outre été déplacé du 22 au 28 août à Flushing Meadows, pour l'enchaîner avec le Majeur, afin de concentrer les joueurs à New York pendant presque un mois.

Reste à savoir si les autres tournois de la tournée estivale sur dur en Amérique du Nord seront maintenus. ATP et WTA doivent en principe communiquer sur le calendrier de reprise.

En attendant, le maintien de l'US Open a de quoi soulager l'USTA, qui vient d'engager une restructuration ayant abouti au licenciement de 110 employés. Sans public, les revenus seront moindres mais compensés par ceux provenant des droits télévisés.

Selon les protocoles prévus, les joueurs auront le choix entre être logés dans un hôtel où deux chambres doubles leur seront réservées, ou bien louer une maison à leurs frais, en dehors de Manhattan. Ils pourront donc être accompagnés par trois membres de leur entourage.

De quoi rendre bien moins "extrêmes" les conditions ainsi qualifiées la semaine passée par Novak Djokovic, qui avait jugé "impossible" de s'y rendre sans son staff complet.

S'agissant des tests du Covid-19, les joueurs devront en effectuer un avant leur départ et tout au long de leur séjour, à raison de un à deux par semaine. Prises de températures quotidiennes, port de masques, distanciation sociale seront de rigueur.

De quoi convaincre Djokovic et Rafael Nadal, qui a estimé début juin impossible de "reprendre tant que la situation n'est pas entièrement sûre"? Les jours prochains le diront, alors que dans leur équation, s'ajoute Roland-Garros et la perspective d'un enchaînement compliqué.

En l'absence de Roger Federer, qui a tiré un trait sur 2020 après avoir été réopéré du genou droit, il semble tout de même difficile d'imaginer l'Espagnol rater une opportunité

de remporter à New York son 20<sup>e</sup> Grand Chelem et ainsi revenir à hauteur du Suisse. Idem pour Djokovic, qui peut s'approcher d'eux avec un potentiel 18<sup>e</sup> titre.

"Bien sûr que les gens qui vivent aux US poussent pour la tenue de l'US Open", a réagi l'Australien Nick Kyrgios sur son compte Tweeter, en dénonçant une décision "égoïste". Avant d'ironiser: "Je préparerai ma combinaison (de protection, ndlr) Hazmat lorsque je voyagerai d'Australie, puis je devrai me mettre en quarantaine pour deux semaines à mon retour."

Loin de ces considérations, la Tchèque Petra Kvitová, double lauréate de Wimbledon, estime que de nombreux joueurs joueront l'US Open pour des raisons financières.

"Pour être honnête, je n'ai pas envie d'y aller... Nous ne pourrions rien y faire d'autre. Et, surtout, nous jouerons sans fans", a-t-elle confié à un média tchèque. "Mais on peut y gagner de l'argent après une longue période et je pense que beaucoup iront là-bas".

A contrario, sa compatriote Karolina Plisková, numéro 3 mondiale, a souligné "l'importance de recommencer à jouer". "Si nous restons à la maison en attendant la situation idéale, nous pouvons attendre pour toujours".

## Dopage : Coleman manque encore un contrôle qui pourrait le priver des JO de Tokyo

**L'**infraction de trop? La star du sprint américain Christian Coleman, champion du monde du 100 mètres l'an passé après avoir frôlé une suspension, se retrouve suspendu provisoirement pour avoir manqué un nouveau contrôle antidopage, et pourrait se voir privé des Jeux olympiques de Tokyo l'an prochain.

Christian Coleman a d'abord annoncé sur son compte Twitter dans la nuit de mardi à mercredi un nouveau manquement aux règles de localisation, constaté le 9 décembre 2019 par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), avant que l'organisme n'annonce quelques heures plus tard "sa suspension provisoire".

Coleman affirme avoir tenté en vain de contester, au cours des six derniers mois, l'infraction auprès de l'AIU, cet organe créé par la Fédération internationale chargé entre autres de la lutte antidopage.

Mais le nouveau champion du monde du 100 m, flamboyant à Doha (Qatar) en septembre dernier (9 sec 76), risque deux ans de suspension et donc de manquer les Jeux olympiques de Tokyo, repoussés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

Douze jours seulement après la suspension provisoire pour les mêmes raisons de la Bahreïn-

nie Salwa Eid Naser, championne du monde du 400 m, c'est un nouveau coup dur pour l'image de l'athlétisme, sport marqué par les scandales de dopage qui tente de faire le ménage, notamment sur la distance reine du 100 m.

Les deux prédécesseurs américains de Coleman au palmarès des Mondiaux sur la ligne droite, Justin Gatlin et Tyson Gay, ont tous deux été suspendus pour dopage.

Pour Coleman, la menace n'est pas si nouvelle: l'athlète de 24 ans était déjà menacé de suspension à la fin de l'été 2019, après trois manquements à ses obligations de localisation en moins d'un an.

Il y avait finalement échappé de peu en septembre, blanchi par l'Agence antidopage américaine, qui avait commis une erreur dans la date de son premier manquement.

Les infractions de Coleman avaient été enregistrées le 6 juin 2018, le 16 janvier 2019 et le 26 avril 2019.

Cependant, l'Américain avait plaidé avec succès que le premier manquement (des imprécisions dans sa localisation et non un contrôle raté) aurait dû être antérieur au premier jour du trimestre correspondant (1<sup>er</sup> avril 2018). Ce qui plaçait les trois manquements sur une période plus longue que les 12 mois requis.

A présent, avec ce nouveau raté du 9 décembre, associé à ceux de janvier et avril 2019, Coleman se trouve en infraction.

Les sportifs de très haut niveau sont soumis à de scrupuleuses obligations de localisation (adresse, stages, entraînements, compétitions), devant en plus renseigner chaque jour un créneau d'une heure et un lieu afin de pouvoir être testé de façon inopinée.

Trois manquements à ces obligations (un contrôle manqué, le "no show", ou des renseignements imprécis) en moins d'un an sont passibles de deux ans de suspension, pouvant être ramenés à un an en cas de circonstances atténuantes.

Si le dossier de Coleman aboutit, la période d'une éventuelle suspension débutera soit à l'issue de la procédure, soit à la date du début de sa suspension provisoire, le 14 mai 2020, comme annoncé par l'AIU. Ainsi, si les juges sont cléments, Coleman pourrait n'être suspendu qu'un an à partir du 14 mai 2020 et se voir ouvrir la porte des JO malgré son infraction antidopage.

Dans son long message publié sur Twitter, Coleman accuse l'AIU d'avoir en quelque sorte provoqué le test manqué en décembre.

"Je pense que la tentative du 9 décembre a

été délibérée, pour me faire rater un contrôle. Ne me dites pas que j'ai +raté un contrôle+ si vous vous faufillez devant ma porte à mon insu", écrit-il, assurant qu'"il n'y a aucune trace que quiconque soit venu chez moi".

Le sprinteur affirme en outre que les contrôleurs se sont rendus chez lui alors qu'il faisait des achats de cadeaux de Noël dans un centre commercial voisin, et que cela pouvait être vérifié par ses relevés bancaires.

"J'étais plus que prêt et disponible pour un contrôle et si j'avais reçu un appel téléphonique, j'aurais pu m'y soumettre", assure-t-il, déplorant n'avoir "été mis au courant de ce contrôle que le lendemain, le 10 décembre 2019, par l'AIU", et ne pas avoir été appelé par le contrôleur, comme c'est le cas habituellement.

Selon la notification publiée par Coleman, le contrôleur a indiqué s'être présenté à son appartement et ne pas avoir obtenu de réponse après "plusieurs coups forts, toutes les 10 minutes" pendant une heure, sans avoir en effet téléphoné.

Coleman indique enfin avoir été contrôlé deux jours plus tard. "Et plusieurs fois ensuite, même pendant la quarantaine. Mais bien sûr, cela n'a pas d'importance, et le fait que je ne me sois jamais dopé non plus", a-t-il regretté.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PETIT	SODIUM POINT	MILITAIRE EN POSTE	NAJA PAPILLON	MAL FICHU	COUPURE	HISTOIRES SANS FIN
GARDÉS AU SECRET						
GRECQUE ZÉRO EN ANGLAIS	REFUGE			SANS FIN	POSSESSIF	
	DEGRÉ D'UNE HIÉRARCHIE				EN FUGUE DIX SUR DIX	
ANNÉE- LUMIÈRE	QUARTIER DE TÉTOUAN			LIT BAS		
CABOCHE			PARTIRA	ÂGES		
GRECQUE INVERSÉE	MIGNARD					SANS AUCUNE RESTRICT- ION
			PARTIE DU CORPS	TÊTE DE TORTUE	QUARTIER DE CAEN	VILLE DU NIGERIA
ALOURDIR PRÉPOSI- TION	MOUVEM- ENT D'HUMEUR				BANDE DESSINÉE	
VENU AU MONDE	AUX AURORES HOUPPE		AFFRÉTÉ			
	MÉTAL	RAYON PRONOM		À LA MODE	ARTICLE	FIN D'ANNÉE
L'AMI DU PEUPLE			TOURTE			
COLÈRE		À L'ENVERS: VENUE AU MONDE			ROULÉE	

Solution mots flechés d'hier

BEAUCOUP	E	ASCÈTE REJET HOSTILE	B	TUE	CUBE DOUBLE ET ASCI- PROBUE	D	ASPECT CHANGE- ANT	M	NOTE MÉTAL	F	ENDROIT
P	PROU	VERRE DE BIÈRE	D	EM	FORME D'ÉLISE RECEUIL	E	S				
MAUX D'AMOUR	M	S	T	PINGRE	U	RACLÉE	O	DIX SUR DIX LOI DU SILENCE	A	R	E
REPRISE	I	T	E	R	A	T	I	O	N	BOISSON EXQUISE	C
TÊTE DE TRAIN	T	R	A	L	A	R	M	A	N	T	
B	E	A	N	T	VENUE AU MONDE	N	E	E	FIN D'ANNÉE	E	E
GRAND OUVERT	C	O	À LA MODE	I	N	RÉCÉP- ISSÉ	R	E	C	U	
A	V	I	S	HISSE	O	R	I	E	S	CHEF DE TRIBU	T
OPINION ARSENIC	A	S	E	R	E	P	A	R	A	EXCÈS	
TRIBU	S	M	A	L	A	ENJEU	M	P	R	A	
VENTILÉ	A	E	R	E	B	A	L	A	M	I	S
O	R	T	V	A	TÊTE DE RADIN	R	A	G	R	E	N
MÉTAL CUBE	D	E	I	N	F	R	A	C	T	O	R

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarchi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**oju MAROC**

**2017**  
www.oju.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Doué
- 2- Négligée - Tout savant
- 3- Ville de France - Rapport
- 4- Poisson - Poème chanté
- 5- Il se lève - Père de Jason
- 6- Très coûteuse
- 7- Calmés
- 8- Donne le cachou - Id est - Caché
- 9- Dévêtu - Palmiers d'Australie
- 10- Pareil - Vraie

**VERTICALEMENT**

- 1- Très bruyante
- 2- Matière à mèches - Artère
- 3- Sans épaisseur
- 4- Cardinal - Fast-food
- 5- Ecluse - Possessif - Erbium
- 6- Direction - Fabrique
- 7- Ou, dans un sens - Surannée
- 8- Amidonner - L'absent
- 9- Plat - Devant le boucher
- 10- Grecque - Indésirable

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	R	N	A	S	S	I	E	R
2	O	L	E	I	N	E		D	C	A
3	M	E	N	E	S	T	R	E	L	S
4	M	A	S		E	S	E		A	E
5	U	S	E	E			V	O	T	E
6	N		I	M	A	G	I	N	E	
7	I	N	G	E	N	I	E	U	R	S
8	S	A	N	T	E		N		A	I
9	M	I	E		E	N	N	U	I	S
10	E	T	R	E	S		E	N	T	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

8	2	9	5	3	1			
			4			9		
	4		1	7	8			
	9	2				6		
5	1				2	8		
6			8		5			
	8	5	9		7			
	6		3					
	5	8	7	4	6	3		

**Moyen**

	2				6	3		
			2	1	6			8
		1		4				
		3					4	9
2	9					7		6
4	8					5		
				5		3		
7			6	8	3			
	6	2					7	

**Difficile**

1	6			4	8			
	4			3		2		
			6		9			
7			1					
	1	3		4		2	5	
					5			7
		1		6				
	5		9			1		
		4	5			9	3	

**Expert**

	3	6	4					
	2	9			8		3	
	8						1	
3				1				
	4						2	
			8					9
4							5	
7	5					2	8	
		7	5			1		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

8	3	9	6	4	2	7	1	5
4	5	6	7	8	1	9	2	3
2	7	1	9	3	5	6	4	8
1	9	5	8	2	6	4	3	7
6	4	8	1	7	3	2	5	9
3	2	7	5	9	4	8	6	1
7	6	3	2	5	8	1	9	4
5	8	2	4	1	9	3	7	6
9	1	4	3	6	7	5	8	2

**Moyen**

2	6	8	7	1	4	3	5	9
7	4	3	6	9	5	1	2	8
1	5	9	3	8	2	4	7	6
8	7	4	5	2	1	6	9	3
3	1	5	4	6	9	2	8	7
9	2	6	8	7	3	5	1	4
4	3	2	9	5	8	7	6	1
6	8	1	2	4	7	9	3	5
5	9	7	1	3	6	8	4	2

**Difficile**

1	6	3	8	2	7	4	9	5
4	2	9	1	5	3	6	8	7
8	7	5	9	4	6	3	2	1
3	4	1	2	9	5	7	6	8
2	8	6	4	7	1	9	5	3
9	5	7	6	3	8	2	1	4
5	9	2	3	8	4	1	7	6
6	3	8	7	1	9	5	4	2
7	1	4	5	6	2	8	3	9

**Expert**

9	1	6	8	2	7	4	3	5
7	5	8	3	4	6	2	9	1
2	3	4	9	5	1	8	7	6
5	7	3	1	8	4	9	6	2
8	9	2	5	6	3	7	1	4
6	4	1	2	7	9	5	8	3
4	2	9	6	3	8	1	5	7
1	6	7	4	9	5	3	2	8
3	8	5	7	1	2	6	4	9

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET**  
**DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE**  
**L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA**  
**LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TĒTOUAN**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 32/2020**

**Le 15 juillet 2020 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet :

**Travaux d'entretien et curage des ouvrages d'assainissement situé sur la RN2 du PK 24+000 au PK 66+300 et du PK 77+000 au PK 97+800, la RN16 du PK 55+300 au PK 143+000 et la RR 417 du PK 50+000 au PK 73+000 (Province de Tétouan et Préfecture de M'diq-Fnideq) (Plan de campagne 2020)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan. (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés), 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 476 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Six mille (6.000,00) dirhams**.  
 L'estimation du maître d'ouvrage est : **Trois cent quatre vingt dix neuf mille six cent (399.600,00) dirhams toutes taxes comprises**.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B.3 : Ouvrages d'assainissement routier et traitement de l'environnement	5

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

**N° 4550/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2020**

**Le 14/07/2020 à 10h** il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat et installation de matériel informatique et logiciel destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional de Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Dix-huit mille	18 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Un million deux cent trente-deux mille quatre cent	1 232 400,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Ouadda I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la Cellule des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (cellule régionale des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 13/07/2020 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

**N° 4552/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAROUDDANT**  
**COMMUNE D'EL GUERDANE**

**Avis d'appel d'offres ouvert**

Il sera procédé dans la salle des réunions à la commune d'El Guerdane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :

AO N°	Objet	Estimation du maître d'ouvrage en Dhs	Cautionnement provisoire en Dhs	Date et heure
20/BC/2020	Travaux de mise à niveau des quartiers SAFSAF, ZAITOUNE et SMARA relevant de la Commune d'El Guerdane, Province de Taroudant : Lot n° 02 : Quartier ZAITOUNE	<b>4 894 662,00</b> Dhs (Quatre millions huit cent quatre vingt quatorze mille six cent soixante deux Dhs)	100.000,00 (Cent mille) Dhs	13/07/2020 à 10 heures
21/BC/2020	Travaux de mise à niveau des quartiers SAFSAF, ZAITOUNE et SMARA relevant de la Commune d'El Guerdane, Province de Taroudant : Lot n° 03 : Quartier SMARA	<b>3 201 090,00</b> Dhs (Trois million deux cent un mille quatre vingt dix Dhs)	80.000,00 (Quatre vingt mille) Dhs	
22/BC/2020	Etudes, Assistance technique et suivi des projets à réaliser à la Commune El Guerdane Province de Taroudant	<b>96 000,00</b> Dhs (Quatre vingt seize mille Dhs)	<b>3.000,00</b> (Trois mille Dhs)	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des études et marchés de la Commune d'El Guerdane, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et marchés à la commune d'El Guerdane
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 4551/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020**

**Le 14/07/2020 à 11h** il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de matériel de bureau, destiné au nouveau Centre Hospitalier Régional de Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Montant de la caution provisoire en lettre	Montant de la caution provisoire en chiffre
Trois mille	3 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Montant en lettre	Montant en chiffre
Deux cent vingt-huit mille	228 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148du décret. N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 13/07/2020 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

**N° 4553/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
SERVICE  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/2020/BG

Le 13 Juillet 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ACHAT DE FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- La caution provisoire est fixée à 2.500,00DHS (Deux Mille Cinq Cents Dirhams)  
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 197.904,00DHS (CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie électronique au portail de marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise en application de l'article 156 du décret 2-12-349 précité.

N° 4556/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE D'OUED  
AMLIL  
CAIDAT DE BOUHLOU  
COMMUNE  
TERRITORIALE  
BOUHLOU  
Avis d'appel d'offres  
ouvert N°01/2020  
Le 24/7/2020 à 10 heures  
il sera procédé au siège de  
la commune de BOUH-

LOU à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour Electrification basse tension de groupe de foyers à la commune de BOUHLOU PROVINCE DE TAZA .=lot unique=  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la dite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état .

le cautionnement provisoire est fixé à la somme douze mille dirhams (12000.00)  
L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixe à la somme de 243923.04dhs. Deux cents quarante-trois mille neuf cent vingt-trois dirhams zéro quatre centimes.  
le contenu, la présentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 27, 29 et 31 de décret N° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
-soit les déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président

du conseil communal de Bouhloou :  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit le déposer par voie électronique via le portail de marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
N° 4557/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture d'Inezgane Ait Melloul

**PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2020  
INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

**TRAVAUX :**

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Aménagement d'un centre au quartier Argana à la commune Ait melloul pour la création d'une plateforme dédiée aux jeunes pour l'écoute et l'orientation.	Aménagement	Commune Ait Melloul	Appel d'offres restreint	Mars 2020	

**FOURNITURE :**

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
2	Achat de livres et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2020/2021, dans le cadre de l'initiative Royale « un million de cartables » en quatre lots séparés - PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL: Lot 1 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Ait Melloul Lot 2 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Inezgane et Dcheira El jihadia Lot 3 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Laqliaa et Ouled dahou Lot 4 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Temsia	Fourniture	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juillet 2020	

N° 4554/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture d'Inezgane Ait Melloul

**PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2020  
BUDGET GENERAL**

**FOURNITURE :**

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	ACHAT DE FOURNITURES POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.	Fourniture	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juillet 2020	PME

N° 4555/PA

**CITY JOB MAROC SARL A.U**  
**CONSTITUTION**  
 I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 06 mars 2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: « CITY JOB MAROC » SARL A.U  
 Objet : Travail temporaire, intérim et recrutement. NEGOCIANT.  
 SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2EME ETG BER-NOUSSI CASA  
 DUREE : 99 ans.  
 CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés :

- EL FATH FATIHA : 1000 parts  
 GERANCE : la société est gérée par Mme FATIHA EL FATH.  
 EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 17/06/2020 sous le N° 736014.

N° 4563/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975.  
 Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " O LAC BINAYATE" S.A.R.L.  
 Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BER-NOUSSI CASABLANCA.  
 Les 'Associés :

-Mr.HARMA AMINE apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales

-Mme. RIDA LATIFA apporteur en numéraire 25000.00 dhs soit 250 parts Sociales

-Mme. HARMA DOUNIA apporteur en numéraire 25000.00 dhs soit 250 parts Sociales

Objet :  
 • PROMOTION IMMOBI-

**LIERE**  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.  
 Gérance : la société est gérée par : Mr. HARMA AMINE.  
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 461605.

N° 4564/PA

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA**  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975.  
 Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/03/2020, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : " INAS ALKARAWI" S.A.R.L.  
 Siège Social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BER-NOUSSI CASABLANCA.  
 Les 'Associés :

Mr.BRAHIMI OUSSAMA apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales  
 Mr.CHANTOU HAMID apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts Sociales

Objet : TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION. TRAVAUX DE PLOMBERIE. TRAVAUX DE TERRASSEMENT. TRAVAUX DE PEINTURE. NEGOCE. IMPORT ET EXPORT

Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. EL BRA-

**HIMI OUSSAMA E T M r . C H A N T O U HAMID.**  
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N° 461683.

N° 4565/PA

**CONSTITUTION**  
 i/- aux termes d'un acte SSP du 04/05/2020 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Dénomination : « VYV MEDIA, INC. » SARL.  
 Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'en tous autres pays :

ENTREPRENEUR OU TENANT UNE AGENCE DE PUBLICITE OCCUPANT AU MOINS UN EMPLOYE

Siège Social : CASABLANCA, 265 BD ZERKTOUNI 9EME ETAGE N 92

Capital Social : 100 000.00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS).

Apport :

L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mr FATHI YOUNES : 49 000.00 DHS  
 Mr FATHI HAMID : 51 000.00 DHS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mr FATHI HAMID désigné comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 461481.

N° 4566/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE YOUSOUFIA  
 DIVISION DE L'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT  
 Arrêté Guber natorial n°20 du 15 Juin 2020 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de carrière au profit de la société SAID YOU SARL.

Vu le Dahir n°1-03-60 du 10 Rabbii 1424 (12 Mai 2003) portant promulgation de la loi n°12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement, le Gouverneur de Chichaoua décide d'ouvrir une enquête publique de 20 jours, qui débute le 22 Juin 2020 à la commune rurale de SIDI CHIKER province de El Youssoufia, relative à l'EIE, du projet de carrière à l'Oued Tensift au profit de la société SAID YOU SARL.

N° 4562/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 de la Formation Professionnelle  
 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région Marrakech-SAFI  
 Direction provinciale de Marrakech

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°18-19/INV/2020**

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de L'appel d'offres N°18-19/INV/2020 Publié au journal de libération le 16/06/2020, N°9042, page 30, est rectifié comme suit :

AO N°	Objet de la rectification :	ERREUR	Correction
18/INV/2020	Date d'ouverture des plis	08/07/ 2020 à 10h	09/07/ 2020 à 10h
19/INV/2020	Date d'ouverture des plis	08/07/ 2020 à 11h	09/07/ 2020 à 11h

Le reste est sans changement.

N° 4561/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTER DE L INERIEUR  
 PROVINCE D'IFRANE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020/INDH**

**Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert N° 04/2020/INDH relatif aux : Travaux de construction des unités préscolaires aux douars:**

**Zaouiati Sidi Abdeslam CT Tizguite**

- Ait Amr Ou Aissa Ribaa CT Tizguite
- Oukssassen CT Tizguite
- Ait Ben Sbaâ Dalma CT Tizguite
- Ait Ben Sbaâ Zaouit CT Tizguite
- Adghagh CT Tizguite « Province d'Ifrane »

est modifiée comme suit :

- Le 29/06/2020 à 11h 00mn

**Au lieu de :**

- Le 23/06/2020 à 11h 00mn

N° 4558/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTER DE L INERIEUR  
 PROVINCE D'IFRANE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2020/INDH**

**Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert N° 05/2020/INDH relatif aux : Travaux de construction des unités préscolaires aux douars:**

- Ait Amr Ou Ali CT Tigrigra
- Ait Yahya Ou Alla CT Tigrigra
- Adarouch Tabadoute CT Tigrigra
- Ait Kassou Ou Hadou CT Tigrigra
- Ait Tizi CT Tigrigra
- Ait Bouhou CT Sidi El Makhfi « Province d'Ifrane »

est modifiée comme suit :

- Le 29/06/2020 à 12h 00mn

**Au lieu de :**

- Le 23/06/2020 à 12h 00mn

N° 4559/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTER DE L INERIEUR  
 PROVINCE D'IFRANE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2020/INDH**

**Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert N° 06/2020/INDH relatif aux : Travaux de construction des unités préscolaires aux douars:**

- Toufsselt CT Ain Leuh ;
- Boudraa CT Ain Leuh ;
- Ait Fatkhaoui CT Timahdite ;
- Ait Qassou Mrabtine CT Timahdite ;
- Ait Ali Ou Yahya CT Oued Ifrane ;
- Ait Amr Ou Ali CT Oued Ifrane ;
- Ait Ben Said CT Oued Ifrane « Province d'Ifrane ».

est modifiée comme suit :

- Le 29/06/2020 à 14h 00mn

**Au lieu de :**

- Le 23/06/2020 à 14h 00mn

N° 4560/PA





ETUDE DE MAITRE  
Khalil MOUTTAHID  
NOTAIRE à OUJDA  
Bd Mohammed V Imm  
Baraka 1er Etage n°6  
«WORLD NESSMA  
TRAITANCE» S.A.R.L  
Au Capital de: DIX  
MILLE DIRHAMS  
(10.000,00 DH)  
Siège Social: à Oujda,  
Hay El Andalous  
Bd Al Michkat n° 57.  
RC: 32185.  
CESSION DE PARTS  
SOCIALES

1-) Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 23/05/2020 - Enregistré à Oujda le 26/05/2020; OR Gratis - RE 7760, Mr EL MEHDI RACHIDE a cédé la totalité des parts sociales soit CINQUANTE (50) Parts lui appartenant dans la société «WORLD NESSMA TRAITANCE» S.A.R.L au profit de Mr WALID RACHIDE, et ce de la manière suivante: Mr WALID RACHIDE: 50 Parts. Total égal au capital social 50 Parts.  
2-) aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «WORLD NESSMA TRAITANCE» S.A.R.L, en date du 23/05/2020, Enregistré à Oujda le 26/03/2020; OR 6890 - RE 7763; il a été approuvé:  
-La cession de CINQUANTE (50) Parts sociales par Mr EL MEHDI RACHIDE au profit de Mr WALID RACHIDE.  
-la démission du Co-gérant savoir Mr EL MEHDI RACHIDE et nomination

d'un nouveau Co-gérant savoir Mr WALID RACHIDE.  
En conséquence l'article 6 et 7; 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 15/06/2020 sous le numéro 1096.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
MAITRE Khalil MOUTTAHID

N° 4571/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Le16/07/2020 à 10 Heures, ilsera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :  
• 10/2020/INDH A 10 H TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 6 SALLES DE CLASSE ET TOILETTES AUX COMMUNES SIDI HATTAB ET ZNADA A LA PROVINCE EL KELAA SRAGHNA.  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20 000.00 DHS (Vingt Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée

à la somme de : 1 276 254.00DHS (Un Million Deux Cent SoixanteSeize Mille Deux Cent Cinquante Quatre dhs).  
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.  
N° 4572/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
RÉGION DE GUELMIIM OUED NOUN  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

**Avis d'appels d'offres ouvert Au Rabais (Ou Majoration)**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	Classe et qualification demandée
22/2020/EXP.IFNI	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 06 SALLES EN PREFABRIQUES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANTES : S/S AL AMAL-CENTRE, ET S/S ALALAWYINE-ID AISSA, ET S/S ALALAWYINE-CENTRE, ET S/S ABDELJALIL EL KARAB, AZAKER, ET S/S SRAZI-CENTRE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE GUELMIIM OUED NOUN.	32 000,00 DH (TRENTE DEUX MILLE DIRHAMS).	1 100 911,20 DH TTC (UN MILLION CENT MILLE NEUF CENT ONZE DIRHAMS ET VINGT CENTIMES TTC).	15/07/2020 à 10H30	(A2) 4
23/2020/EXP.IFNI	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 05 SALLES EN PREFABRIQUES A : S/S OMAR BEN EL KHATTAB-JOBBOUHAMAD, ET S/S OMAR BEN EL KHATTAB-FERD, ET S/S AL MAARI-TAMBERT, S/S TAHER AL FRANI -CENTRE, S/S SIBI ZOH, TOUGHART, S/S AL MAKRIZA-TAZMOURT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI-AREF GON.	27 000,00 DH (VINGT SEPT MILLE DIRHAMS).	919 417,80 DH TTC (NEUF CENT DIX NEUF MILLE QUATRE CENT DIX SEPT DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES TTC).	15/07/2020 à 11H30	(A2) 5
24/2020/EXP.IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANT : S/S AL EDHAR -CENTRE, S/S AL MAARI-TAMBERT, S/S TAHER AL FRANI -CENTRE, S/S SIBI ZOH, TOUGHART, S/S AL MAKRIZA-TAZMOURT, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SIDI IFNI-AREF GON.	37 000,00 DH (TRENTE SEPT MILLE DIRHAMS).	1 344 655,80 DH TTC (UN MILLION TROIS CENT QUARANTE CENT CINQUANTE CINQ DIRHAMS ET HUIT CENTIMES TTC).	15/07/2020 à 15h00	(A2) 4

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 13, 14 du règlement des appels offres des travaux.  
N° 4574/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
RÉGION GUELMIIM OUED NOUN  
DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIIM

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de GUELMIIM, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts indiqués dans le tableau suivant:

N° AO	OBJET	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATION S DES COUTS DES PRESTATION STTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
20/2020/BLD.PMENG	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE S/S TISGAN RELEVANT DE LA DP GUELMIIM EN LOT UNIQUE	ACTIVITE 1 ET 2 QUALIFICATION EGI ET CQ1 CATEGORIE 4	15 000 QUINZE MILLE DHS	*****	10/07/2020 10H00
23/2020/BLD.PMENG	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE S/S TISGAN RELEVANT DE LA DP GUELMIIM EN LOT UNIQUE	(D14, D15, D16) ou D1	30 000 TRENTE MILLE DHS	*****	10/07/2020 11H00
22/2020/BLD.PMENG	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE S/S TISGAN RELEVANT DE LA DP GUELMIIM EN LOT UNIQUE	****	30 000 TRENTE MILLE DHS	*****	10/07/2020 12H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale Guelmim ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 des règlements des consultations.  
N° 4573/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
RÉGION DE GUELMIIM OUED NOUN  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI

**Avis d'appels d'offres ouvert Sur offre des prix**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE
25/2020/EXP.IFNI	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUES DESTINEES AU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP SIDI IFNI AREF GUELMIIM OUED NOUN « LOT UNIQUE ».	3000,00 DH (TROIS MILLE DIRHAMS)	145 999,41 DH (CENT QUARANTE CINQ MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT-DIX-NEUF DIRHAMS ET 41 CTS TTC).	16/07/2020 à 10H30
26/2020/EXP.IFNI	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUES DESTINEES AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE INTEGRANT LE PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT COLÉGIAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GON « LOT UNIQUE ».	3500,00 DH (TROIS MILLE CINQ CENT DIRHAMS)	159 990,69 DH (CENT CINQUANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT-DIX DIRHAMS ET 69 CTS TTC).	16/07/2020 à 11H30

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014  
-Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la Direction MEN&FP sidi ifni, au plus tard le 15/07/2020 à 14H00 (Date et Heure limite du dépôt).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 13, 14 du règlement des appels offres des travaux.  
N° 4575/PA

« MOORE STEPHENS CASABLANCA » S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 200 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 34, RUE D'AZILAL-CASABLANCA CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE REFORMATION DES STATUTS I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 15 Mai 2020 L'Assemblée générale extraordinaire, a décidé : - Le changement de la dénomination de la société «MOORE STEPHENS CASABLANCA» qui devient «MOORE CASABLANCA». - La refonte des statuts. II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 10/06/2020, sous le numéro 75534 POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT

N° 4576/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD AEP des douars relevant des communes TAGHRAMET et KSAR MAJAZ - 2ème Tranche-Lot 3: Lignes électriques et poste transformateur AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°66DR9/CE/D/2020 Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à : 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne le projet " d'AEP des douars relevant des communes TAGHRAMET et KSAR MAJAZ - 2ème Tranche- Lot 3: Lignes électriques et poste transformateur".

Le financement du projet sera assuré par La Banque Islamique pour le Développement (BID).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 280617,56DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 25700,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à

l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis. L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 22/07/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4577/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD AEP des douars relevant des communes rurales BNI HARCHEN à la province de Tétouan -Tranche 2- Lot : Ligne Electrique et Postes Transformateurs. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 67 DR9/CE/D/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'AEP des douars relevant des communes rurales BNI HARCHEN à la province de Tétouan -Tranche 2- Lot : Ligne Electrique et Postes Transformateurs.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 461 065.20 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4700,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à

l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 15/07/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4578/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2020/DRADOE DU 15/07/2020 A 10 HEURES

Le Mercredi Quinze juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant Assistance technique Pour l'élevage de poulet de chair au profit des bénéficiaires de projet de développement l'élevage de poulet de chair dans la région de Dakhla Oued Eddahab.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walae, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (4.000,00 dhs) quatre Mille dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quatre vingt dix huit Mille Dirhams (198.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direc-

tion régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à

produire sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

tion régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à

produire sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

tion régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à

produire sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB B.P. 161 - Tél. Standard : (0528) 93.16.98 - Fax, (0528) 89.81.01. Email: [dradakhla@gmail.com](mailto:dradakhla@gmail.com) N° 4579/PA

tion régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'